

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 10.

Prix du numéro, 7 centims. — Annonces, la ligne, 7 centims.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 8 MARS 1877

Avis aux Abonnés.

L'OPINION PUBLIQUE est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix de l'abonnement est de TROIS PIASTRES par année, payable STRICTEMENT D'AVANCE.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G. B. BURLAND, Gérant, ou, pour plus d'uniformité, comme suit : "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les contributions et correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autrement, doit en accompagner la demande.

SOMMAIRE

Les Hommes de 37-38 : Les trois Dumouchel, par L. O. David.—Concets.—L'Opinion Publique.—M. Foster sur le travail des prisonniers en Angleterre par Delta.—Une nouvelle Prima Donna canadienne.—Un nouveau système de chauffage.—La Revue de Montréal.—Bibliographie : Légendes de saint Joseph.—Nos gravures : Le combat de la lampe à pétrole et de la théière ; le Carnaval au XVI^e siècle ; la mort de Wolfe et de Montcalm ; l'établissement des Pères Oblats à Winnipeg. Manitoba : la députation hongroise à Constantinople.—Revue de la Semaine, par A. Gélinas.—Echos parlementaires, par A. G.—Choses et autres, par A. G.—Ca et là.—Elections civiques à Montréal.—Chronique parisienne.—Désastre maritime.—Cartouche.—Variétés.—Poésie : Deux Sonnets, par Eugène Évangéliste.—Le sorcier du Mont Granier (suite).—Nouvelles diverses.—Les dettes publiques.—L'immigration.—A propos de l'Exposition de 1876.—La rixe de Smyrne.—Une chasse au sanglier.—Les progrès de l'industrie française depuis un siècle.—Pèlerinage canadien à Rome.—Le département des postes.—Faits divers.—Le jeu de Dames.—Les Echos.

NOS GRAVURES : Les Hommes de 37-38 : les trois Dumouchel ; Constantinople : présentation, par une députée de jeunes Hongroises, d'un sabre d'honneur à Abdul-Kérim, généralissime de l'armée turque. — Les héros de Djunis : Mort de Wolfe sur les plaines d'Abraham ; mort de Montcalm ; Combat entre la lampe à pétrole et la théière ; tristesse du sorcier ; L'établissement des RR. PP. Oblats à Winnipeg, Manitoba ; Le Carnaval au XVI^e siècle.

LES HOMMES DE 37-38

Jean-Baptiste Dumouchel, père

M. Dumouchel naquit à Sandwiche, province d'Ontario, en 1784, et vint dans le Bas Canada à l'âge de onze ans. Après quelques années passées au collège de Montréal, il entra, comme commis, chez M. Alexis Berthelot, marchand, de Sainte-Geneviève. Vers l'année 1810, il ouvrit un magasin à Saint-Benoît, et épousa Mlle Marie-Victoire Félix, sœur du curé de cette paroisse. De ce mariage naquirent quatre enfants : Léandre, médecin, aujourd'hui membre du Sénat ; Henriette, qui épousa le Dr. Moreau, père de M. Edouard Moreau, notaire, l'un des principaux officiers du gouvernement de Québec ; Hercule et Camille, dont nous parlerons plus bas.

M. Dumouchel était un de ces anciens Canadiens, au caractère honnête, aux manières polies, à l'hospitalité proverbiale, dont nos campagnes devraient conserver aussi longtemps que possible le souvenir et les traditions. Il était connu et respecté, dans le Nord, comme les Drolet, les Franchère et les Cartier dans le Sud. Sa maison était moins bruyante que celles de ces riches marchands de la rivière Chambly, mais elle était aussi remarquable par l'hospitalité qu'on y recevait, et son commerce, quoique moins étendu, était aussi

prospère et plus sûr. Il fut accablé de charges publiques, et parvint au grade de major dans la milice, sous le lieutenant-colonel Nicolet-Lambert Dumont, seigneur des Mille-Isles.

Les faveurs du pouvoir ne l'empêchèrent pas de devenir l'un des plus ardents et des plus distingués patriotes du comté des Deux-Montagnes. Beau-frère de M. Girouard, ami des Papineau, des Viger, des Morin et des Labrie, il fut aussi l'un des plus dévoués partisans de ces grands citoyens dans leur lutte énergique en faveur de la liberté. Il fut un de ceux qui, n'ayant rien à gagner, mais tout à perdre dans l'agitation populaire, donnèrent la preuve la plus éclatante de leur sincérité par des sacrifices continuels.

Lorsque le gouvernement se décida à sévir contre les patriotes qui avaient pris part aux assemblées publiques, en leur enlevant les positions qu'ils occupaient dans la milice et dans la magistrature, il fut l'une des premières victimes des bureaux-crates.

Il vint un moment où un certain nombre de patriotes zélés crurent prudent d'engager leurs amis et le peuple à ne pas sortir des voies constitutionnelles pour se lancer dans celle de l'insurrection. De ce nombre fut l'un des fils de M. Dumouchel, aujourd'hui sénateur. Mais M. Dumouchel, pas plus que le Dr. Chénier, ne voulut prêter l'oreille à ces conseils inspirés par l'amitié et la prudence, et, comme le héros de Saint-Eustache, il crut que la résistance aux mandats d'arrestation était possible, que, dans tous les cas, elle était devenue une nécessité, un devoir même. Dans aucune partie du pays l'opinion publique ne fut plus surexcitée, en 1837, qu'à Saint-Benoît. Aussi, les habitants de cette paroisse avaient pour les stimuler l'exemple d'hommes dont la position, le jugement et le patriotisme leur inspiraient une confiance illimitée. C'étaient surtout M. Girouard, M. Dumouchel, les deux MM. Masson et M. le curé de la paroisse, M. Chartier, dont les paroles enthousiastes remuaient profondément les esprits. Dans les premiers jours de décembre, Saint-Benoît fut, comme Saint-Eustache, un centre de réunion, un camp armé où les patriotes venaient de tous côtés. Tous les jours on s'attendait à voir arriver les volontaires de Saint-André, et l'on se préparait à leur faire une chaude réception.

Mais au lieu des volontaires, ce furent les soldats de Colborne qui arrivèrent.

Pendant qu'on se battait à Saint-Eustache, on était sur le qui-vive à Saint-Benoît, et l'on comprend avec quelle anxiété on y attendait des nouvelles de la bataille. Un moment, le bruit se répandit que les troupes, battues à plate couture, avaient été obligées de reprendre la route de Montréal. Mais la joie produite par cette nouvelle fut de courte durée, et fit place au plus grand découragement, quand on apprit la cruelle vérité. On comprit que la résistance n'était plus possible, et les chefs patriotes de Saint-Benoît conseillèrent aux braves gens réunis dans la cour de M. Dumouchel, de se soumettre afin d'éviter les malheurs de Saint-Eustache, et se décidèrent eux-mêmes à s'enfuir. Ils partirent tous le 14 au soir, chacun se dirigeant vers l'endroit où il espérait d'être plus en sûreté. Quelques-uns, entre autres le curé Chartier, purent se

rendre jusqu'aux Etats-Unis, mais la plupart furent arrêtés.

Le lendemain, de bon matin, une députation de quatorze citoyens de Saint-Benoît alla, sur les conseils du révérend M. Dufresne, curé de la Mission des Sauvages, au-devant de Colborne, pour faire acte de soumission et le prier d'épargner la vie et les propriétés des habitants de cette paroisse. Colborne promit qu'il ne serait fait de mal à personne, si on ne faisait aucune résistance. Pour rendre leur soumission plus complète et enlever tout prétexte de violence aux troupes, les habitants de Saint-Benoît se rangèrent en deux lignes, à leur arrivée, tenant à la main des drapeaux blancs en signes de paix. Pas un coup de fusil ne fut tiré, pas un mot hostile ne fut prononcé de la part des patriotes.

Mais, déjà, deux ou trois individus sans âme avaient parcouru le village, et voué à la vengeance des soldats de Colborne et surtout des volontaires de Saint-André, les maisons des principaux citoyens, en écrivant sur les portes ou les murs, en grosses lettres, le mot : "Rebel." Colborne lui-même, avant de partir, avait donné ordre de mettre le feu. On commença par piller, par effrayer et menacer les femmes, qui furent obligées de se sauver presque sans vêtements, pendant la nuit, par un temps très-froid, et on finit par mettre le feu partout. Comme nous nous proposons de revenir sur l'incendie de Saint-Benoît ou du Grand-Brûlé, contentons-nous de dire, aujourd'hui, que toutes les propriétés de M. Dumouchel furent livrées au pillage et à l'incendie.

M. Dumouchel fut trahi, à quelques milles de Saint-Benoît, par un individu qu'il avait protégé, et livré aux soldats de Colborne, qui l'amènèrent, les mains derrière le dos, à Montréal, et l'incarcérèrent dans la vieille prison.

Il fut bientôt rejoint par ses deux fils, Hercule et Camille, qu'on arrêta à la Mission des Sauvages, dans une cabane où ils s'étaient cachés, par M. Girouard, le Dr. Masson, M. Damien Masson, etc.

M. Dumouchel supporta gaiement les ennuis et les privations de la prison. Il se mit de grâce au régime du pain et de l'eau et encouragea ses compagnons à en faire autant.

Lorsque le colonel Simpson fut envoyé par lord Durham auprès des prisonniers pour leur annoncer que, si quelques-uns d'entre eux consentaient à signer un document par lequel ils se reconnaissaient coupables de haute trahison, tous les autres prisonniers seraient amnistiés, M. Dumouchel se montra disposé à signer ce document. Cette nouvelle preuve de dévouement et de générosité émut profondément les autres prisonniers. Le Dr. Masson ne se montra pas moins généreux ; il empêcha M. Dumouchel de signer en lui disant :

"Vous êtes père de famille, déjà vieux, ne vous sacrifiez pas. Pour moi, je suis jeune, que lord Durham fasse de moi ce qu'il voudra. Peu m'importe, j'aurai du moins sauvé le reste de mes compatriotes de l'exil et de l'échafaud."

Il y en eut sept qui consentirent, comme le Dr. Masson à se sacrifier pour leurs compatriotes, mais ils refusèrent de se reconnaître coupables de haute trahison ; ils furent exilés aux Bermudes, et tous les autres prisonniers furent mis en liberté.

M. Dumouchel retourna à Saint-Benoît au milieu de parents et d'amis nombreux qui manifestèrent de mille manières touchantes le bonheur qu'ils avaient de le revoir. Inutile de peindre les scènes émouvantes qui se passaient dans les familles, quand, après des mois d'angoisses, après avoir entendu dire mille fois que tous les prisonniers devaient être fusillés ou envoyés à l'échafaud, on voyait reparaître un mari, un père ou un frère chéri.

Mais les joies du retour n'empêchèrent pas le chagrin d'entrer dans l'âme de M. Dumouchel, quand il contempla les ruines de ses propriétés et calcula l'étendue des pertes qu'il avait subies. Il se remit au travail ; mais, affaibli par les privations et les ennuis de la prison, il ne retrouva plus son énergie d'autrefois. Ses forces disparurent graduellement, malgré les soins et les tendresses d'une famille qui le chérissait profondément, et il mourut en 1844, muni de tous les secours de la religion.

M. Hercule Dumouchel avait fait une partie de ses études au collège de Montréal. Il se livra au commerce et s'établit à Saint-Hermas. Il épousa une demoiselle Woods, fille du Dr. Woods, de Sainte-Marie de Monnoir, et mourut à Saint-Benoît à l'âge de 38 ans.

M. Camille Dumouchel, marié lui aussi à une demoiselle Woods, demeure à Montréal.

M. le sénateur Dumouchel était médecin à Sainte-Scholastique, en 1837. Il figura dans le mouvement qui précéda l'insurrection, et fut un des orateurs de la grande assemblée tenue à Sainte-Scholastique, le 1^{er} juin 1837. Mais quand il vit les patriotes entrer imprudemment dans la voie de la résistance à main armée, il les blâma et chercha à les calmer.

Comme nous l'avons dit, son père, ses frères, ses meilleurs amis repoussèrent ses conseils, et des gens qui avaient eu jusqu'alors la plus grande confiance en lui, commencèrent à le regarder d'un mauvais œil. Ce qui n'empêcha pas qu'il fut obligé de se sauver après la bataille de Saint-Eustache, pour ne pas être arrêté comme les autres. Il resta caché six mois au Bout-de-l'Île, chez une veuve, nièce de M. l'abbé Lamothé, curé de la paroisse. Comme c'était une aimable veuve qui avait deux jolies filles, M. Dumouchel ne trouva pas sa captivité trop dure. Il n'y a pas de doute que ceux qui étaient en prison auraient bien voulu se voir à sa place.

Quand M. Dumouchel crut qu'il ne pouvait plus craindre d'être arrêté, il retourna à Sainte-Scholastique et se remit avec ardeur à la pratique de sa profession, et devint en peu de temps l'un des médecins les plus estimés et des hommes les plus influents des comtés des Deux-Montagnes et de Terrebonne.

M. le Sénateur eut, il y a quelques années, avec lord Lisgar, au sujet des troubles de 1837, une conversation qui mérite d'être rapportée.

C'était un soir, à Rideau Hall. M. Dumouchel se trouvant placé à côté de Son Excellence, la conversation s'engagea entre eux et tomba sur la loyauté des Canadiens-français.

"Je pense, disait l'ex-gouverneur du Canada, qu'il n'y a pas de sujets plus loyaux que les Canadiens-français.

—Très-certainement, répondit M. Du-

mouchel : il y eut, il est vrai, en 1837, un mouvement de nature à compromettre la réputation des Canadiens-français sous ce rapport...."

L'ex-gouverneur ne le laissa pas achever :

"Avec un gouvernement corrompu comme celui que vous aviez alors, ajouta-t-il, il est bien surprenant que les choses n'aient pas été plus loin."

Rien de plus vrai, de plus juste.

L. O. DAVID.

CONCERTS

Le concert de MM. Prume et Lavallée a eu lieu vendredi soir, 2 mars. L'auditoire était nombreux et choisi. Nous avons remarqué un bon nombre de nos concitoyens anglais, qui n'ont pas l'habitude d'assister à nos fêtes musicales. Le programme, choisi avec le goût exquis qui distingue nos artistes, a été rempli avec une perfection remarquable. MM. Prume et Lavallée préparent consciencieusement leurs concerts, d'une façon qui indique à la fois un grand soin de leur réputation et de grands égards pour le public. Ces soirées musicales sont un charme. Montréal peut se féliciter de posséder une pléiade d'artistes de première force, consciencieux et savants, qui feraient honneur aux premières scènes du monde. Les applaudissements n'ont pas fait défaut, et Mlle Prume, en particulier, a reçu une profusion de bouquets.

Nous espérons que ce concert préparatoire, qui devait servir de prélude à l'Opéra de Jeanne d'Arc, a satisfait nos artistes, et tout le monde attend maintenant avec impatience le résultat de cette entreprise hardie, qui fera époque dans nos annales artistiques.

M. Oscar Martel, notre grand violoniste canadien, donne, à son tour, un concert le 6 courant. La réputation de M. Martel est assez bien établie pour que nous n'ayons pas besoin de recommander ce concert, qui sera le dernier de la saison. Nous croyons pouvoir en prédire d'avance le succès. Mlle Villeneuve, une jeune émule de *l'Albani*, chantera à ce concert. Le programme, que nous avons parcouru, est des plus attrayants.

"L'OPINION PUBLIQUE"

Nous sommes heureux de constater les marques d'encouragement qui nous arrivent de tous côtés depuis quelque temps, de la part du public. Nous avons reçu, dans le cours des dernières semaines, un bon nombre de demandes d'abonnements, et d'autres témoignages non moins flatteurs d'intérêt en faveur de l'œuvre que nous avons entreprise : relever la position de *L'Opinion Publique*, et lui rendre son ancien éclat. Nous offrons nos sincères remerciements à ceux qui nous ont donné ces marques d'estime. On comprend que c'est une question de patriotisme et de nationalité.

L'Opinion Publique est le seul journal français illustré du pays et de tout le continent américain, et la seule feuille qui s'occupe de nationalité avant de s'occuper de politique. Ce serait à faire douter de l'intelligence et du patriotisme de notre population, si un pareil établissement ne pouvait se soutenir.

La position des journaux illustrés en Amérique est des plus difficiles. Les entreprises de ce genre ne peuvent se soutenir qu'au prix des plus grands sacrifices, surtout dans notre province et parmi notre population canadienne-française, qui, il faut bien le répéter, n'encourage guère d'ordinaire le journalisme, si ce n'est le journalisme politique. Nous sommes, sous ce rapport, dans une condition beaucoup plus désavantageuse que nos confrères anglais, qui ont affaire à une classe beaucoup plus disposée à les favoriser. Ajoutez à cela le fait que nous publions notre journal à moitié meilleur marché que les revues illustrées d'Europe.

Nous voudrions que chacun de nos abonnés et lecteurs comprit bien cette po-

sition et prit notre œuvre à cœur, en se faisant notre aide et notre agent même auprès de ses connaissances et de ses amis. *L'Opinion Publique* est le seul journal qui puisse offrir aux familles l'agrément des illustrations, et une diversion à la politique de parti, qui est l'aliment exclusif des journaux quotidiens.

Aux hommes d'affaires, nous renouvelons l'invitation que nous avons déjà faite d'annoncer dans *L'Opinion Publique*. Il est entendu que, dans ce pays-ci, un journal ne peut se soutenir sans cette ressource des annonces, les abonnements ne suffisant pas. Nous sommes obligés de nous soumettre à cette nécessité, comme les autres. Nous avons décidé de consacrer plus d'espace aux annonces, à l'avenir, sans restreindre notre matière éditoriale. Avis à nos grands établissements financiers et à nos maisons de commerce. Nos prix sont des plus modérés, plus réduits que ceux des journaux quotidiens. De plus, nous pouvons offrir, outre une publicité plus grande que celle de la plupart des grands journaux, une classe de lecteurs particulière et un public spécial. C'est une considération qui a son importance. Nos commerçants et industriels, à part ce motif d'intérêt, ont celui d'aider une entreprise nationale. Nous comptons donc recevoir bientôt de ce côté le même encouragement qui nous vient des nouveaux lecteurs et abonnés, que nous invitons à se présenter en plus grand nombre encore que par le passé.

L'ADMINISTRATION.

M. FOSTER

SUR LE TRAVAIL DES PRISONNIERS EN ANGLETERRE

Il y a quelques jours, une discussion intéressante avait lieu à Ottawa, sur la compétition que le travail des prisons fait à un certain nombre d'industries. Les personnes qui souffrent de cette compétition s'en plaignent, naturellement, la trouvent injuste, immorale même. Mais comme le travail des prisons est bon en général, nécessaire au but que la société poursuit en incarcérant les criminels, le tort qu'il cause à certaines personnes ne doit pas empêcher les gouvernements de faire leur devoir.

S'il fallait mettre de côté tous les principes qui engendrent des abus, éviter toutes les réformes qui peuvent nuire à certains intérêts privés, que resterait-il debout dans le monde ? C'est ce que l'hon. M. Mills a parfaitement expliqué il y a quelques jours, dans la Chambre des Communes. Et c'est ainsi que les hommes d'état et même les classes ouvrières et industrielles comprennent les choses en Angleterre.

Dernièrement, une députation de fabricants de brosses est allée trouver M. Foster, l'un des membres les plus distingués du parlement anglais, pour lui faire part de leurs griefs. Les fabricants de brosses ne déniaient pas au gouvernement le droit de faire travailler les prisonniers, mais ils alléguent qu'on ne devrait pas leur permettre de faire compétition à certaines industries, qui sont très-limitées.

M. Foster félicita la députation d'avoir pris une position aussi raisonnable et de n'avoir pas posé comme principe qu'il fallait abolir le travail dans les prisons, vu que le travail était le plus puissant moyen de réforme que les gouvernements pouvaient employer à l'égard des criminels. Mais il avoua que, vu la nature et le peu d'étendue de certaines industries spéciales, la compétition du travail des prisons pouvait leur être plus préjudiciable qu'aux autres. Il reconnut qu'ils avaient exposé leurs griefs avec beaucoup de force et promit que leur cause recevrait toute son attention.

Il est toujours intéressant de voir comme, en général, les choses se font avec calme et sagesse en Angleterre, comme on procède constitutionnellement et avec la modération que donne la certitude qu'il y a un remède à tous les maux.

Il n'y a pas de doute que les Anglais sont bien la nation la mieux faite pour se gouverner elle-même.

DELTA.

Une seconde élection doit avoir lieu à Kamouraska, afin de pourvoir au remplacement de M. Chs. Roy à la Chambre locale. Les brefs sont déjà lancés. La présentation des candidats aura lieu le 12 mars, et la votation le 19.

Le triomphe de M. Roy à Kamouraska a été bruyamment célébré par les conservateurs de Québec, qui considèrent cette victoire comme une défaite cruelle pour l'hon. M. Pelletier.

UNE NOUVELLE PRIMA DONNA CANADIENNE

Les journaux anglais annoncent l'apparition d'une nouvelle *prima donna* canadienne, qui vient de faire ses débuts en Italie, comme artiste et cantatrice, sous le nom italien d'*Eliza Cellini*. Elle a conquis tout de suite, paraît-il, sa place parmi les grandes étoiles du monde musical, et obtenu un succès d'enthousiasme sur les théâtres d'Italie. Le nom véritable de cette jeune artiste est Miss Forsyth. Elle appartient à une famille anglo-canadienne de Fort Erie, dans le Haut-Canada. Elle était en Europe depuis quelques années déjà et elle vient de faire son entrée sur la scène après de fortes études. On lui prédit le plus brillant avenir. La province d'Ontario n'aura plus rien à envier, ainsi, à la province de Québec, pour la gloire artistique, si toutefois le nouvel astre peut aspirer à une destinée aussi éclatante que celle de *l'Albani*.

Ce fait prouve que le Canada n'est inférieur à aucun autre pays, sous le rapport des grands talents, artistiques ou autres. Si le nombre de ceux qu'il produit et qui n'arrivent pas à maturité est si grand, cela dépend des circonstances où nous sommes placés. La scène fait plus souvent l'acteur que celui-ci n'élève la scène où il se trouve. Que de beaux talents qui restent toujours ignorés ou qui avortent, faute d'une atmosphère favorable qui favorise leur développement !

La Patti défraie présentement la chronique scandaleuse de l'Europe. Elle est en rupture publique avec son mari, le marquis de Caux. Les journaux interprètent de différentes manières cet incident. Selon les uns, tous les torts reviennent à la cantatrice ; suivant les autres, le mari est le seul coupable. Comme les *prima-donnas* n'ont guère la réputation, d'ordinaire, de se plier facilement au rôle d'épouses modèles, et de mères de famille, il semble que l'époux, en ce cas, a droit, dans une certaine mesure, à la *présomption légale* en sa faveur, jusqu'à preuve contraire.

En attendant, Adelina Patti doit achever bientôt son engagement avec M. Gye, qui dure depuis plusieurs années. Ses *émoluments* sont actuellement de £200 par soir. L'hiver prochain, elle se propose, dit-on, de faire une tournée d'Amérique, avec le surcroît d'*attrait* que lui aura donné son scandale.

UN NOUVEAU SYSTEME DE CHAUFFAGE

Nous reproduisons l'article suivant du *National* de vendredi dernier :

Depuis longtemps la science cherchait les moyens de faire servir le gaz au chauffage et à la cuisson des aliments. De nombreuses tentatives ont été faites pour atteindre ce double résultat. Le problème vient d'être résolu, et désormais nous pourrions faire venir dans nos maisons le feu qui les chauffera et qui cuira nos mets tout comme nous faisons venir l'eau et le gaz. Plus de poêles, plus de charbon, plus de cendres, plus de pincettes, plus de malpropreté. Avec mille pieds d'un gaz qui peut produire instantanément une chaleur capable de faire bouillir l'eau en cinq minutes, qui coûteront cinquante cents, vous obtiendrez plus de chaleur que n'en peut produire une corde de bois. Calculez le coût des deux articles et voyez la différence. Le gaz employé à cette fin n'est pas le gaz à éclairage ordinaire ; il n'exhale aucune odeur et n'altère en rien le goût des aliments. C'est du gaz hydrogène avec de l'acide carbonique. On l'obtient pour presque rien, attendu que, grâce à un procédé aussi simple que nouveau, on le tire de l'eau. On peut l'employer sous diverses formes.

Que les âmes poétiques se rassurent ; la nouvelle invention ne fera pas disparaître le foyer domestique. On peut, avec le gaz et la pierre ponce, faire le plus beau feu d'âtre qui se puisse rêver et qu'on peut allumer et éteindre à volonté. Si on veut obtenir une chaleur répandue également dans tous les appartements de la maison, on y fera circuler des tuyaux où coule une eau que le gaz chauffe, et qui produit une chaleur qu'on peut régler comme on veut, et qui, sous le rapport de la salubrité et de l'économie—la même eau circulant toujours dans les tuyaux sans diminuer—est de beaucoup préférable à tout ce qu'on peut obtenir par le moyen des calorifères à air chaud, à vapeur et à eau chaude, comme ceux généralement employés jusqu'à présent.

Nous avons goûté d'une tranche de bœuf cuit en moins de rien par le nouveau procédé, et, encore que nous ne soyons pas gourmet, nous pouvons affirmer que jamais *steak* plus succulent n'est sorti de notre cuisine.

Il faut voir fonctionner les appareils pour connaître dans tous leurs détails les avantages inappréciables dont nous serons redevables aux inventeurs de ce procédé.

C'est au No. 31 de la rue Saint-Jean-Baptiste que fonctionnent ces machines, et qu'on peut les examiner. Nous faisons des vœux pour que la *Compagnie du chauffage à gaz du Canada* réussisse bientôt à faire souscrire le capital qu'il lui faut pour commencer ses opérations, et faire profiter le public des bienfaits de la grande découverte.

MM. F. A. Quinn et Murray sont à la tête du mouvement, et c'est à M. N. Aubin, inspecteur du gaz de la Puissance, que nous devons les renseignements que nous donnons à nos lecteurs. Wagner a inventé la *musique de l'avenir* ; c'est à MM. Quinn et Murray que Montréal devra le *chauffage de l'avenir*, et nous pensons que nous tirerons plus d'avantage de l'emploi du nouveau combustible, que les Allemands ne tireront de gloire des œuvres de l'auteur du *Nibelungen*.

"LA REVUE DE MONTRÉAL"

Nous accusons réception de la première livraison de la *Revue de Montréal*, pour le mois de février. Voici le sommaire de cette livraison :

- I. A nos abonnés.
- II. Pour un anniversaire. Poésie de Mlle Honorine Chauveau.—L. H. Fréchette.
- III. A ma femme. Poésie " " "
- IV. L'expédition de l'amiral Sir Hovenden Walker contre Québec en 1711.—Faulcher de St. Maurice.
- V. Quelques poètes illustres de Lotbinière.

Le format et le caractère de la *Revue de Montréal* sont à peu près ceux de la *Revue Canadienne*. Chaque livraison contient 64 pages. La *Revue* s'imprime chez M. J. A. Plinguet.

BIBLIOGRAPHIE

LÉGENDES DE SAINT JOSEPH, patron de l'Eglise Universelle, 1 vol. in-12 br. 30 centims franco par la poste. Montréal : J. B. Robitaille et Fils, libraires-éditeurs, 12 et 14, rue Saint-Vincent.

Ce volume, dédié à tous les vrais serviteurs de saint Joseph, se compose de trente-deux légendes et un appendice qui contiennent des traits inédits de la puissance et de la bonté de saint Joseph.

Il est d'usage de terminer les exercices du mois de saint Joseph en citant un exemple qui révèle l'attention des fidèles et grave dans leur cœur, en caractères ineffaçables, une confiance inébranlable en leur saint protecteur. On pourrait lire cet ouvrage dans les communautés religieuses au réfectoire pendant les repas, durant le mois de saint Joseph.

Les professeurs pourraient aussi, à la fin de chaque classe, pendant le mois à saint Joseph, lire quelques traits de sa puissance, afin d'inspirer à leurs élèves une grande confiance dans ce saint que Dieu a donné pour patron à la jeunesse chrétienne. Enfin on trouvera dans ces pages des sujets bien propres à occuper les soirées des serviteurs de saint Joseph, pendant les derniers jours de l'hiver, où la famille se réunit autour du même foyer avant la prière du soir.

Cet ouvrage n'est pas seulement utile sous le rapport de la piété ; c'est aussi un livre de lecture des plus attrayants, tant par la variété des légendes qui y sont rapportées, que par le choix qui y a présidé. Les grandes personnes le recevront et le parcourront avec plaisir ; les enfants éprouveront une grande joie en lisant ou en entendant lire ou raconter les belles et tout charmantes histoires qu'il renferme ; en un mot, c'est un livre utile à tous, car aux parents l'enseignera la manière de bien élever leur famille, et aux enfants, ce qu'ils doivent d'amour, de respect et d'obéissance envers leurs parents.

—On considère l'usage du tabac comme pernicieux ; il l'est certainement pour ceux qui poussent cet usage à l'excès, et l'on sait que presque tous les fumeurs fument trop. Ceci est certain de causer des souffrances tôt ou tard, et le meilleur moyen de contrecarrer les mauvais effets du tabac dans le système est de tenir le sang pur et sain par l'usage du RÉNOVATEUR DES MONTAGNES VERTES DE SMITH.

NOS GRAVURES

Le combat de la lampe à pétrole et de la théière

Cette peinture humoristique a été inspirée à notre artiste par le débat occasionné à Ottawa par les nouvelles taxes sur le pétrole et le thé. La gravure s'explique par elle-même, et n'a pas besoin de commentaires.

Le Carnaval au XV^e siècle

Le *Carnaval* remonte à une époque très-reculée. Les fêtes qui l'accompagnent ont varié avec les âges. Au XV^e siècle, il donnait lieu à des démonstrations aussi animées que burlesques, dont notre gravure, prise d'après un tableau d'un peintre célèbre, peut donner une idée.

La mort de Wolfe et de Montcalm

Tout le monde connaît l'histoire presque légendaire de ces deux héros, et leur mort tragique sous les murs de Québec. Nous devons ces deux dessins à M. J. M. Le Moine, notre populaire écrivain et antiquaire. Les noms des artistes qui sont les auteurs des deux tableaux sont à eux seuls une recommandation. *La mort de Montcalm* est, en effet, l'œuvre du célèbre Watteau, et *la mort de Wolfe*, celle du peintre anglais Benjamin West. Nos lecteurs nous sauront gré, croyons-nous, de leur fournir l'esquisse de ces œuvres de maîtres, qui se rattachent à une des pages les plus émouvantes de l'histoire du Canada.

L'Établissement des Pères Oblats à Winnipeg, Manitoba

Les Pères Oblats ont fondé Manitoba et le Nord-Ouest, comme les Récollets, les Sulpiciens et les Jésuites ont fondé le Canada. Ces zélés missionnaires ont ouvert la voie aux colons dans ces vastes régions. Tout le monde sait que la colonie de la



LES HOMMES DE 37-38 : LES TROIS DUMOUCHEL

Rivière-Rouge est l'œuvre de Mgr. Tache et des autres apôtres de la Congrégation des Oblats.

L'établissement principal des Pères se trouve sur la rive droite de la rivière Rouge, à Winnipeg, en face de Saint-Boniface. Notre gravure, qui est faite d'après une photographie que nous avons obtenue du révérend Père Lacombe lui-même, actuellement en tournée ici, représente le couvent même des Pères, à gauche, et la maison d'école qui en dépend, à droite.

Le révérend Père Lacombe est lui-même le supérieur du couvent, où réside aussi le révérend Père Baudin, curé de Winnipeg. La maison d'école est dirigée par un maître laïque, engagé par les Pères eux-mêmes.

L'étage supérieur du couvent sert d'église aux catholiques de Winnipeg, en attendant que le temple projeté puisse être construit.

L'établissement des révérends Pères Oblats contient un terrain de dix lots, dont sept ont été donnés par la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

La députation hongroise à Constantinople

Nous avons parlé déjà de la députation d'étudiants hongrois qui s'est rendue vers la mi-janvier dernier à Constantinople pour remettre à Abdul-Kerim un sabre d'honneur. Notre dessin représente la cérémonie de la remise de ce sabre, qui a eu lieu au Seraskiérat, dans le grand salon de réception. Les membres de la députation ont été reçus par Abdul-Kerim, Edhem pacha, président du conseil d'Etat, et quelques généraux de l'armée impériale. Les jeunes Hongrois se sont avancés au fond du salon, où ils ont formé un demi-cercle en face du généralissime ottoman. Une foule d'officiers, de fonctionnaires civils de tout rang et des personnages appartenant aux plus hautes classes de la société musulmane, remplissait le salon. Le coup-d'œil était vraiment magnifique : les costumes pittoresques des Hongrois aux



CONSTANTINOPLE:—PRÉSENTATION, PAR UNE DÉPUTATION DE JEUNES HONGROIS, D'UN SABRE D'HONNEUR À ABDUL-KERIM, GÉNÉRALISSIME DE L'ARMÉE TURQUE, LE "HÉRO DE DJUNIS"

riches manteaux doublés de fourrures de prix et aux coiffures ornées de plumes, rehaussaient encore l'éclat de la solennité.

Après un échange de discours, les membres de la députation ont été présentés un à un à Abdul-Kerim pacha, qui prit place ensuite parmi les députés, après avoir ceint le sabre qu'il venait de recevoir. Les députés furent alors invités à passer dans un salon voisin où des rafraîchissements leur avaient été servis. Finalement ils retournèrent à Péra, au milieu d'honneurs militaires et des vivats réitérés du peuple.

REVUE DE LA SEMAINE

ORIENT

Enfin, la paix est faite, pour le moment du moins. Les présentiments que nous avaient donnés le télégraphe pendant les derniers jours de février, sont pleinement confirmés. La Sublime Porte est tombée d'accord avec ses sujets rebelles, et les préliminaires d'un traité de paix, dont on ignore encore les bases, ont été signés par le prince Milan, puis ratifiés par la *Scuptchina* serbe. La Turquie a joué cet excellent tour à la Russie, qui en est pour ses frais d'armements.

Cet heureux événement, qui déjoue toutes les prévisions, a pris le monde par surprise. En dépit des rumeurs mises en circulation par les dernières correspondances de Constantinople, on ne voulait pas croire à la possibilité d'une solution de ce genre. Les excentricités récentes de ces bons Turcs, et leur attitude menaçante à la Conférence, avaient fait considérer la guerre comme inévitable. Les délégués étrangers à Constantinople avaient laissé la ville des Osmanlis avec cette conviction, qu'ils avaient communiquée aussitôt à toute l'Europe. La dissolution de la Conférence internationale, après la manifestation fanatique du Grand Conseil ottoman qui déclarait préférer *la mort au déshonneur*, c.-à.-d. la guerre à des concessions comme celles que lui demandaient les puissances, avait été considérée comme le commencement de la fin, et la tentative faite immédiatement par la Porte auprès des principautés pour amener une réconciliation n'avait semblé qu'une manœuvre destinée à amortir le choc causé par cet échec diplomatique et à gagner du temps. Mais voici que, contrairement à toute espérance, le succès, un succès complet, s'il faut en croire les dépêches, vient couronner maintenant cette tentative. La Porte réussit là où l'Europe réunie avait échoué. Ce résultat, auquel les moins sceptiques n'auraient pas voulu croire il y a un mois, est un fait accompli. Il a suffi de ces quatre semaines au Divan pour bâcler l'affaire, et cela en dépit des tiraillements intérieurs qu'ont dû causer les deux changements de ministère qui ont eu lieu pendant ce court intervalle à Constantinople.

Le principe qui triomphe dans cet arrangement est celui que la Porte n'a cessé d'affirmer, qu'elle a soutenu contre la Conférence et contre les puissances combinées, et que le Grand Conseil a proclamé sur le ton menaçant et résolu que l'on sait : c'est que la Turquie ne veut plus permettre à l'Europe d'intervenir dans ses affaires intérieures, et que le différend entre le Sultan et ses sujets devait se régler *en famille*, ce qui veut dire par la guerre civile ou par une entente amicale entre les parties intéressées. C'est sur ce mot, qui est au fond de la politique nouvelle de la Turquie, que celle-ci a cavalièrement congédié la fameuse Conférence ; et c'est comme preuve de sa résolution qu'elle est entrée dès lors en négociation avec la Serbie. Elle a acheté la paix de celle-ci par les plus grandes concessions, par des concessions qu'elle aurait refusées à l'Europe, si l'Europe les avait demandées, la Porte a fait une *excellente affaire*, et s'est tirée heureusement d'une difficulté terrible qui mettait en danger son existence même. Elle triomphe de toute l'Europe, et elle a réussi à déjouer les conspirations ourdies contre elle, avec une habileté qui fait honneur à ses hommes d'Etat. La soumission volontaire de la Serbie est un coup d'éclat qui rend la Turquie maîtresse de la situation, et qui lui donne le *haut du pavé*.

Dans tout cela, néanmoins, il faut tenir compte des incertitudes de l'avenir. Personne ne peut dire combien durera le nouveau replâtrage. Car ce n'est qu'un replâtrage, un expédient, et la solution finale n'est qu'ajournée. Mais pour le moment, c'est un succès brillant, dont les Turcs ont droit d'être fiers et dont ils peuvent se glorifier.

Le télégraphe ne nous a pas fait connaître la nature des concessions qui ont dû être faites de part et d'autre. On ne connaît encore que vaguement les clauses du traité conclu entre le Sultan et le prince Milan ; mais il suffit de savoir que l'accord est rétabli, et que la guerre civile est finie, ce qui tranche la question d'une guerre étrangère.

La nouvelle de l'arrangement a été bien accueillie dans toute l'Europe. La Russie elle-même, que cette solution doit déranger considérablement, est forcée de cacher son dépit sous les apparences de la satisfaction. Le gouvernement du czar a immédiatement ordonné le retrait des troupes russes, qui étaient déjà concentrées sur la frontière turque et qui menaçaient le Danube.

La Porte sort de la crise plus forte qu'avant. Elle a gagné ce point, que l'Europe n'a rien à

voir dans ses relations avec ses principautés vassales. Celles-ci acceptent la solution, l'Europe est liée par là même et se voit forcée de consentir tacitement à ce qui n'est que l'abrogation virtuelle du traité de Paris et du protectorat exercé par les puissances continentales sur les provinces chrétiennes de la Turquie.

ÉTATS-UNIS

La question présidentielle est décidée, pour ce qui concerne le comité électoral nommé par le Congrès, qui a rendu sa décision finale en faveur de M. Hayes, le candidat républicain. Celui-ci est déjà rendu à Washington, où il se prépare à recevoir le sceptre présidentiel des mains de Grant. Le président du Sénat a proclamé samedi, en présence des deux Chambres, MM. Hayes et Wheeler. M. Tilden est ainsi privé des fruits d'une victoire qu'il avait manifestement gagnée. Son rival est proclamé vainqueur avec *une voix* de majorité sur 369, par la plus odieuse des manœuvres. Voilà comme on sait se jouer de la volonté populaire et violer le principe de la majorité dans cette république modèle. M. Tilden, de l'avou même de ses adversaires, a reçu près de 400,000 voix de plus que M. Hayes dans tout le collège électoral des Etats-Unis. Cependant, c'est l'élu de la minorité qui est imposé à la majorité, par une coterie audacieuse, à la suite d'une comédie judiciaire aussi grossière que scandaleuse.

Les démocrates sont consternés. Comme fiche de consolation, on leur promet la reconnaissance de leur gouverneur élu à la Louisiane et l'entrée d'un ex-confédéré dans le cabinet qui sera formé par le nouveau président. M. Hayes a pris possession de la Maison Blanche dimanche, le 4 courant, et il a dû prêter serment lundi.

A. GÉLINAS.

ECHOS PARLEMENTAIRES

La législature de la Colombie est en session à son tour. De sorte que la législature de Québec est, en ce moment, la seule qui soit en vacances. Il ne lui est pas encore arrivé de siéger en même temps que le parlement fédéral. On peut en conclure que notre province est la seule où le *double mandat* eût pu rester praticable jusqu'ici.

Le gouvernement de la Colombie a ouvert les travaux de la session locale en se plaignant du gouvernement fédéral. C'est de rigueur. Le ministère du Nouveau-Brunswick et celui de la Nouvelle-Ecosse ont fait la même chose il y a quelques semaines. Quant aux gens de l'Île du Prince-Edouard, c'est sur la scène fédérale, à la Chambre des Communes même, qu'il font éclater leur mécontentement. Ceux de Manitoba, plus gorgés ou moins exigeants, sont les seuls qui n'aient pas à murmurer en ce moment. Sans cela, le concert de lamentations des petites provinces serait complet. On dirait que la Confédération est, pour ces sections, une entreprise à exploiter, une cure dont il s'agit de tirer la plus grande somme de bénéfices possible.

Du reste, elles ne sont pas trop exigeantes. La Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick se contentent de réclamer la continuation des *better terms*, c'est-à-dire de la subvention extraordinaire qui leur est allouée au dépens des autres provinces. Ces messieurs de l'Île du Prince-Edouard se bornent à demander que la puissance se charge de tous leurs travaux publics, à part leur chemin de fer et la navigation d'hiver qu'elle s'est engagée déjà à leur fournir. A Manitoba, on se borne à vouloir mettre à la charge du Trésor fédéral toutes les dépenses locales d'une nature un peu exceptionnelle qui surviennent, et dont le budget provincial se trouve embarrassé.

Quant à la Colombie, elle veut le chemin de fer du Pacifique tout de suite, et déclare qu'elle ne sera satisfaite de rien moins. On lui a promis ce chemin, il faut qu'on le lui donne. Il n'y a pas à sortir de là. On lui aurait promis la lune, qu'elle n'agirait pas autrement. Le cas est des plus simples. L'Île du Prince-Edouard ferait de même pour la navigation d'hiver ; s'il était advenu que l'entreprise de M. Sewell avec son *Northern Light* n'eût pas réussi, elle demanderait au gouvernement fédéral de faire fondre la glace du Golfe, qui gêne les communications de l'Île avec la terre ferme.

Bref, les petites provinces semblent d'accord pour considérer qu'elles ont acquis le droit de vivre aux dépens de Québec et d'Ontario, en entrant dans la Confédération. Leurs exigences, qui augmentent au lieu de diminuer avec le temps, sont une preuve que le moment est venu pour le gouvernement de mettre fin résolument à ce régime de faveur, qui a pu avoir son utilité par le passé, et de rétablir l'égalité entre les provinces, grandes ou petites, vis-à-vis le pouvoir central. Autrement, nous n'en finirions jamais avec ces réclamations sans cesse renouvelées et ces demandes de *better terms*. On dirait que les petites provinces nous ont fait une faveur en prenant place dans la Confédération, tandis que tout l'avantage a été pour elles jusqu'ici.

On fait toutes sortes de calculs à Ottawa, depuis l'ouverture de la session, sur la force respective des deux partis. Tout le monde reconnaît que le gouvernement a perdu du terrain. Mais dans quelle mesure ?

Les élections partielles qui ont eu lieu depuis trois ans ont permis à l'Opposition de gagner plusieurs sièges aux Communes. Le plus récent

trionphe de ce genre est celui de Kamouraska. Mais la majorité du ministère était si forte au commencement du parlement, que ces défaites particulières n'ont pu avoir d'effet important sur sa position. Sa majorité dépasse encore soixante voix au moins, malgré ces échecs partiels.

Cependant, il s'est produit des symptômes plus sérieux que celui-là, depuis l'ouverture de la session.

Ainsi, les députés de la Colombie et de l'Île du Prince-Edouard ont pour la plupart passé de droite à gauche, et une partie de la députation des provinces maritimes menace de suivre cet exemple.

Il est assez probable, néanmoins, que le gouvernement, qui a commencé son administration avec une majorité des trois quarts, peut compter d'arriver au terme des cinq années sans encombre. Il y a de la marge, comme on dit dans le langage vulgaire.

Il n'y a pas encore eu de vote de parti. L'opposition est très-sobre sous ce rapport. Sous la conduite de Sir John A. MacDonald, ce vétéran politique, ce roué diplomate, elle ne procède qu'avec prudence et circonspection.

La législature d'Ontario a été prorogée vendredi dernier.

L'Opposition à la Chambre des Communes veut essayer ses forces. Elle a choisi, pour diriger ses coups, le côté faible de la position ministérielle, la question du tarif et la politique financière du gouvernement. Sir John A. MacDonald a proposé à ce sujet une motion de non-confiance, dont voici la teneur :

« Que les résolutions ne soient pas adoptées maintenant, mais que cette Chambre regrette que les taxes proposées par le gouvernement soient telles, que le fardeau imposé à la population s'en trouve de beaucoup augmenté, sans que nos industries nationales y trouvent aucune compensation, et que cette Chambre est d'avis que le déficit aurait pu être comblé en imposant des taxes qui auraient eu pour effet d'encourager les industries agricoles, minières et manufacturières du Canada. »

La lecture de cette motion fut suivie de discours assez violents contre le ministère, auquel l'opposition reproche d'avoir élevé les taxes d'importation sur certains objets dans le but d'augmenter le revenu des douanes et de combler le déficit, en évitant d'établir cette augmentation de façon à favoriser l'industrie nationale, c'est-à-dire dans un sens *protectionniste*. L'hon. M. Mackenzie a répondu à cela, qu'en effet, le gouvernement n'était pas en faveur de la protection, en principe.

On s'attend à un débat animé sur cette motion, qui donnera lieu au premier vote de parti de la session. Le ministère et l'opposition vont avoir l'occasion de se mesurer et de faire connaître leurs forces respectives. La motion de Sir John ressemble assez à celle qu'il a présentée l'année dernière, de sorte qu'il sera facile de constater le terrain gagné ou perdu par chaque parti depuis la dernière session.

La circulaire de lord Carnarvon, le secrétaire des Colonies, en date du 18 janvier dernier, relativement aux réclamations de la Colombie, a été soumise à la Chambre des Communes, dans une des dernières séances. Les députés de cette province paraissent un peu revenus de leurs prétentions et de leur intolérance. Dans cette circulaire, le ministre des Colonies conseille au gouvernement de Victoria la prudence, la patience et la modération, ce qui n'est pas hors de propos dans les circonstances présentes.

Le débat principal pendant la dernière semaine, à Ottawa, s'est fait sur un projet d'abolition de la loi de faillite. Cette loi, établie en 1864, amendée en 1869 et en 1875, a suscité des plaintes et des mécontentements en beaucoup d'endroits. M. Barthe, député de Richelieu, a proposé son abolition. Il s'en est suivi une discussion animée. Finalement, une motion de renvoi de la mesure à six mois a été adoptée sur une division de 103 pour et 41 contre.

A. G.

CHOSSES ET AUTRES

L'élection de M. Israël Tarte, rédacteur du *Canadien*, dans le comté de Bonaventure, a mis en émoi une partie de la presse. M. Tarte a triomphé de deux adversaires, un conservateur anglais, M. Hamilton, et un libéral, M. Tremblay. C'est un désavantage, d'ordinaire, pour un candidat aux honneurs parlementaires, d'avoir à lutter contre un rival appartenant à la même couleur politique, lorsqu'il y a déjà un candidat adverse sur les rangs ; c'est diviser les forces du parti. C'était la position de M. Tarte. Cependant, il a obtenu sur ses deux rivaux une majorité de cinq ou six cents voix. Les journaux de l'opposition attribuent ce résultat à l'intervention du clergé en faveur de M. Tarte. Au reste, ils avouent que la résistance a été très-faible de leur côté, et que les libéraux manquaient d'organisation. Or, l'organisation est le nerf des élections, le secret du succès ; c'est une vérité élémentaire. C'est sans doute à cette cause qu'il faut attribuer le fait que les deux candidats conservateurs réunis ont obtenu une si forte majorité sur le candidat libéral, dans un comté où la liste des électeurs est pourtant peu forte.

Quant au clergé, on lui reproche encore d'avoir mis son *influence* dans la balance, en fa-

veur du candidat conservateur. Cependant il y a une variante.

Toute cette grosse affaire d'*influence indue* a ses aspects curieux. Ainsi, on avait fait casser l'élection de M. Beauchesne, le dernier député de Bonaventure, pour cause d'intervention *officielle* du clergé en sa faveur. Il avait été prouvé que les cures du comté avaient parlé pour lui dans la chaire même, et le jugement de la cour d'élections était basé sur ce fait. Le tribunal, tout en reconnaissant, d'après la loi même, le droit des prêtres de se mêler *individuellement* d'élections, comme simples citoyens, leur contestait celui de s'en mêler officiellement, comme ministres du culte. L'influence exercée de cette dernière façon par le clergé, suivant cette jurisprudence, est illégale et *indue*. Cependant, la loi ne faisant aucune distinction entre les électeurs, qu'ils soient ministres du culte ou simples citoyens, ne prive pas les prêtres du droit de voter et de se mêler de politique à ce titre. C'est de cette manière que quelques prêtres du comté de Bonaventure se seraient mêlés de la dernière élection, comme simples électeurs, en parlant dans les assemblées publiques et non plus dans la chaire. De cette façon, l'*influence* ne serait plus *indue*, mais légitime.

C'est tout ce que l'on reproche aux prêtres du comté de Bonaventure, cette fois. Il est douteux, cependant, que l'*influence* du clergé, ainsi exercée, soit considérée comme plus régulière et plus permise par ceux qui en ont souffert.

La Cour Suprême a rendu jugement dans la cause de l'élection contestée de Charlevoix. Elle a cassé la décision donnée par la Cour Supérieure de Québec, siégeant comme cour d'élections. Ce jugement décide que le clergé n'a pas le droit de se mêler d'élections d'une manière officielle, et que les prêtres sont soumis à la loi, au parlement et aux tribunaux, comme tous les autres citoyens, même lorsque la loi, le parlement et les tribunaux ordonnent des choses contraires à la doctrine ecclésiastique.

Cette décision est des plus graves, en ce qu'elle proclame le principe que l'Église n'a pas le droit de se mêler des affaires humaines.

Le jugement de la Cour Suprême a causé une grande excitation dans notre province. La presse le commente longuement. La plupart des journaux catholiques le désapprouvent.

L'élection de l'hon. M. Langevin est ainsi annulée. Une nouvelle élection aura lieu sans délai dans le comté de Charlevoix.

Les juges de la Cour Suprême ont été d'accord pour rendre ce jugement. Il y a cependant parmi eux deux catholiques. La décision de la Cour d'Élections de Québec, dans l'affaire de Bonaventure, fut aussi donnée par trois juges catholiques.

Il paraît que la Gaspésie n'exerce pas beaucoup d'attrait sur les aspirants à la magistrature. Le gouvernement n'a pas encore pu trouver de remplaçant au juge Caron. Les avocats de Montréal, auxquels cette place a été offerte, ne se montrent pas empressés à l'accepter. MM. Laframboise, W. Prévoist et F. X. Archambault auraient refusé. Il semble que l'on considère Gaspésie comme un lieu d'exil, une sorte de Sibérie canadienne. Il est de fait que la perspective d'un séjour prolongé dans ce pays reculé n'a rien de bien séduisant. Depuis le juge Winter (un nom bien approprié pour la Gaspésie), on n'a pas trouvé d'avocat ou de juge disposé à se fixer à cet endroit.

— Les démocrates américains sont en ce moment victimes de leur honnêteté et de l'astuce de leurs adversaires les républicains, qui ont réussi à les diviser par leurs manœuvres perfides, dont la première a été la nomination du fameux comté présidentiel.

Un journal démocrate estale ses plaintes à ce sujet, dans l'article suivant, sous le titre : *Un cheval de Troie* :

« Il y avait dans l'antiquité un brave petit peuple qui, grâce à de solides remparts, avait pu résister à la formidable coalition de tous les peuples de la Grèce. Le siège de Troie avait duré dix ans, sans que les remparts eussent été entamés et la résistance amoindrie. C'est alors que le chef le plus rusé des Grecs, celui qu'Homère appelle le *sage* Ulysse, et qu'un américain on appellerait *smart*, imagina le stratagème suivant. Les Grecs feignirent d'être divisés et cessèrent leurs attaques, puis quelques-uns d'entre eux construisirent un gigantesque cheval de bois qu'ils offrirent aux Troyens comme gage de réconciliation. Les Troyens, confiants et crédules, acceptèrent, mais pour faire entrer le cheval dans leur ville, ils durent faire une brèche à leurs remparts. Le lendemain, les Grecs, réunis de nouveau, donnaient l'assaut et pénétraient par la brèche, pendant que ceux de leurs guerriers que recélaient les flancs du cheval de bois, attaquaient les Troyens par derrière. »

« L'histoire se répète. Les démocrates, vainqueurs au scrutin du 7 novembre, pouvaient, grâce aux remparts de la constitution, résister à toutes les attaques de leurs adversaires. C'est alors que les républicains ont renouvelé le stratagème d'Ulysse. Ils ont feint de se diviser et l'un d'eux a offert aux démocrates un cheval de Troie sous forme d'un bill électoral. Les démocrates, pour accepter ce fatal présent, ont dû faire une brèche aux remparts de la constitution et ils se sont trouvés exposés sans défense aux attaques de leurs adversaires, pendant que des flancs du cheval de bois partaient des coups qui ne pouvaient être parés. »

« Mais à peine cette funeste leçon vient-

CHRONIQUE PARISIENNE

Nous extrayons les paragraphes suivants d'une des dernières chroniques de Philibert Audebrand, sur le carnaval à Paris :

Ce carnaval se distingue déjà par une sorte de nouveauté dont il est juste de vous parler. On s'y sert d'un mot qui n'avait été employé jusqu'à ce jour qu'en sous-ordre. Ainsi, qu'il ne soit plus question de soirées ni de routs. Prenez ces vocables pour de vieilles pièces de monnaie qui n'ont plus cours. La mode est de dire : les réunions. A la suite d'un galant appel du président de la République, six mille personnes se trouvent à l'Élysée. Jadis, ç'aurait été un entassement ; aujourd'hui, c'est une réunion. A l'hôtel de la place Beauvau, M. Jules Simon réunit les invités qui aiment les uns profondément les croquesignes républicaines, les autres profondément les sirops conservateurs. La réunion de M. Teisserenc de Bort s'est fait remarquer par ses arbustes en fleur et par sa belle musique. M. le duc d'Aumale a donné coup sur coup deux réunions faubourg Saint-Honoré, dans l'ancien hôtel de M. Achille Fould. Les frocs militaires y étaient en majorité. Jeudi soir, rue de Rivoli, réunion d'artistes, de gens de monde et de journalistes chez M. Pierre Véron, rédacteur en chef du *Charivari*. Suivant toutes les apparences, M. Pierre Véron est un magicien du moyen âge égaré dans notre siècle. Rien qu'en agitant sa baguette, il fait venir, le même soir, en un seul faisceau, des chanteurs, des *prime donne* et des musiciens qu'on ne peut entendre ailleurs que séparément. Cette nuit-là, il y a eu, en un prestigieux ensemble, Capoul et Mlle Albani, Judic et le Hongrois Réményi. J'en passe et des plus brillants.

Voilà donc un point bien arrêté : il n'y a plus que des réunions. Au besoin, les cochers de Paris vous rappelleraient à l'ordre si vous veniez à oublier le nouveau mot. C'est même ce qui est arrivé, l'autre soir.—M. Z***, en habit de gala, venait de héler une voiture de place, afin de se rendre à une fête à laquelle il était convié.

"A quelle réunion faut-il vous conduire, bourgeois ?" demanda le cocher d'un air entendu.

Encore un trait à indiquer : le cocher de voiture publique ne veut plus rester en dehors du mouvement progressif qui se fait sentir autour de nous. Hier encore il faisait tache dans l'élégant Paris de notre époque. Il n'avait qu'une tenue douteuse. Il était mal coiffé, lourdement chaussé. Il ne parlait pas, il s'exprimait à l'aide de grognements comme un ours. En ce moment, il mue, il se rajeunit. Il redevient un type amusant, vif, récréatif. On pourrait croire qu'il se pique d'avoir de l'esprit, mais de cet esprit à part de la grande ville, qui s'échappe en saillies pétillantes comme le vin de Champagne. Tout à l'heure, nous vous racontions qu'un d'eux s'est servi du mot nouveau, du mot à la mode. Un autre a dit au musicien M. . .

"Des gants blancs et pas de montre ! C'est que monsieur va dans le grand monde."

En effet, dans le grand monde d'à-présent, la consigne est de ne laisser voir à son gilet ni montre ni chaîne de montre. Cette question est même devenue un thème qu'on a débattu pendant dix jours dans les feuilles du sport. Une chaîne de montre passe pour une prétention, surtout si elle a des breloques. Une montre, en ce qu'on est poussé à la consulter, peut passer pour une impertinence ou pour une impolitesse. Or, un cocher de Paris était l'un des premiers au fait de ces choses-là. Ce qu'il a dit prouve qu'il était ferré sur la question autant qu'un membre des clubs élégants.

On conte une bien jolie histoire à propos de la première des grandes fêtes que le maréchal de MacMahon donne au palais de l'Élysée.

En dépit d'une surveillance des plus sévères, des *pick-pockets*, d'origine étrangère paraît-il, avaient trouvé moyen de se faufiler

parmi les invités. Or, comme ils n'étaient point venus là pour être inactifs, ils avaient assez largement travaillé. La preuve, c'est qu'on avait constaté à peu près trente-cinq ou trente-six vols de montres, de bijoux ou de porte-monnaie.

Le plus curieux de l'affaire c'est que, parmi les volés, se trouvait M. Félix Voisin, le préfet de police.

C'est bien la peine d'être le chef de l'administration chargée de veiller sur la bourse des citoyens, si l'on doit être soi-même la victime de ces sortes de dégradations !

Cependant, que l'honorable magistrat se contente. Il y a beau temps que pareille mésaventure est arrivée à l'un de ses prédécesseurs.

Le jour de l'exécution de Cartouche, qui avait lieu en place de Grève, Voyer d'Argenson voulut assister à ce spectacle. Il s'y rendit à cheval, fendit péniblement la foule et mit quelque temps à prendre position à quelques pas de l'échafaud.

A un certain moment, le lieutenant-général de police, habitué à priser, chercha dans sa poche de droite une jolie boîte d'or niellé, au fond de laquelle il puisait d'ordinaire son tabac. Il la chercha et ne la trouva pas.

"Tiens, dit-il à demi-voix d'un ton ennuyé, j'ai oublié ma boîte !"

Quelques instants après, tout en se fouillant machinalement, il sentit un petit corps dur et oblong, qu'il retira non sans un grand étonnement ; c'était une tabatière en bois, assez grossièrement sculptée : d'Argenson l'ouvrit et y trouva, entre autres choses, ce billet tracé au crayon :

"Non, monsieur le lieutenant de police, vous n'avez point oublié votre tabatière. La preuve, c'est que j'en suis détenteur. Mais ayant été témoin de votre déplaisir, je la remplace par la mienne, après avoir eu soin d'y mettre tout le tabac que renfermait la vôtre."

Il n'y avait naturellement pas de signature.

DÉSASTRE MARITIMES

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* :

"On vient de recevoir à Boston une lettre du capt. Kane, du steamer américain *McDonald*, datée de Garce (Afrique), le 24 janvier, racontant un horrible drame maritime.

"Parti le 17 décembre de Boston, le *McDonald* a rencontré, par 37 d. 28 m. latitude, et 32 d. 30 m. longitude, l'épave d'une barque dématée, pleine d'eau, mais soutenue par les planches qui composaient la cargaison. Sur cette épave étaient deux hommes, qui ont été recueillis, mais dont l'un est mort au bout de quelques heures. L'autre, James McLaughlin, de Belfast, Irlande, a fait le récit dont voici la substance :

"L'épave rencontrée était celle de la barque anglaise *Maria*, capitaine Grayson, en route de Dobby, Georgie, pour Belfast, avec quatorze hommes à bord. Une voie d'eau s'étant déclarée, le navire s'est rempli si rapidement, qu'il a été impossible de rien sauver en fait de provisions. Les planches du chargement l'ont empêché de couler bas, mais il s'est couché sur le flanc jusqu'après la rupture des mâts. Ensuite il s'est redressé, et les quatorze hommes se sont trouvés sur le pont, sans rien à boire ni manger. Ils n'ont pas tiré au sort, comme la chose s'est faite quelquefois, pour savoir qui servirait de pâture aux autres, mais à mesure qu'un des naufragés succombait à une mort naturelle, résultat de la faim et autres privations, ses camarades lui ouvraient la gorge, buvaient son sang, se partageaient son cœur et sa cervelle, qui étaient dévorés crus, et jetaient à l'eau les autres parties du corps. Il y avait trente-deux jours que le désastre était arrivé, quand les deux derniers survivants, ayant vécu uniquement, pendant tout l'intervalle, de la chair de leurs camarades morts successivement, ont été recueillis par le *McDonald*. L'un d'eux, comme il est dit plus haut, est mort quelques heures après avoir été arraché à cette situation affreuse, et James McLaughlin reste le seul survivant de cet épouvantable drame de la mer."

CARTOUCHE

On raconte beaucoup d'histoires du fameux voleur Cartouche, dont le nom est resté légendaire ; en voici une qui paraît authentique.

Mme la marquise de Beaufremont entendit pendant une nuit, un bruit étouffé dans sa cheminée, et aperçut bientôt dans un nuage de suie et de plâtras qui dégringolaient pêle-mêle, un homme armé jusqu'aux dents. Comme il avait fait rouler la bûche avec les tisons jusqu'au milieu de la chambre, la première chose qu'il fit fut de prendre les pincettes et de replacer méthodiquement les tisons dans la cheminée, et puis il se retourna du côté de la marquise, à laquelle il fit un salut :

"Madame, oserai-je vous demander à qui j'ai l'honneur de parler ?"

—Monsieur, je suis madame de Beaufremont ; mais, comme je ne vous connais pas et que vous avez les procédés les plus soigneux pour mon mobilier, je ne saurais deviner pourquoi vous arrivez dans ma chambre au milieu de la nuit et par la cheminée.

—Madame, je n'avais pas l'intention d'entrer dans votre appartement. . . . Auriez-vous la bonté de m'accompagner jusqu'à la porte de votre hôtel ? ajouta-t-il en tirant un pistolet de sa ceinture, et en prenant une bougie allumée.

—Mais, monsieur ! . . .

—Madame, ayez la complaisance de vous dépêcher ; nous allons descendre ensemble, et vous ordonnerez au suisse de tirer le cordon.

—Parlez plus bas, monsieur, le marquis de Beaufremont pourrait vous entendre, reprit la malheureuse femme en tremblant d'effroi.

—Mettez votre mantelet, madame, il fait un froid très-vif."

Madame de Beaufremont obéit au milieu d'un trouble extrême, et quand ce diable d'homme eut passé la porte de la maison, elle entendit quelqu'un qui frappait à la fenêtre du suisse et lui disait : "Monsieur le suisse, ne parlez de cette aventure à personne ; vous auriez affaire à Cartouche, qui vient de faire une ou deux lieues sur les toits, parce qu'il était poursuivi par les mouchards ; du reste, on aura de mes nouvelles après demain matin par la petite poste."

Deux ou trois jours après, Mme de Beaufremont reçut une lettre d'excuses et de remerciements, dans laquelle était inclus un sauf-conduit pour elle et sa famille. La lettre avait été précédée par une petite boîte qui renfermait un beau diamant, estimé à 2,000 francs, que Mme de Beaufremont fit déposer pour les malades de l'Hotel-Dieu.

VARIÉTÉS

M. X. . . . est comme le mandarin de *Fleur de thé*.

Il voit tout, il sait tout.

Il tourne son nez partout !

De plus, il est connu comme le *débiteur*—le mot est consacré—le plus systématique des deux mondes.

Comme il venait d'exécuter un absent :

—Ah ça ! s'écria quelqu'un impatienté, est-ce que vous nous croyez parfait, vous, par hasard ?

—Oh ! loin de là ! répondit X. . . . en se rengorgeant ; seulement, moi. . . je me pardonne !

"Un charitable observateur sur un chignon" exagère l'épigramme suivante, qui, si elle ne manque pas de sel, manque certainement de galanterie :

Ce n'est pas par l'esprit que Philis étincelle ; aussi, comme elle arbore un immense chignon. Chacun de ses amis s'étonne avec raison de voir tant de cheveux pour si peu de cervelle.

Un bon curé de campagne fait comparer deux fiancés.

—Ne perdez jamais de vue, leur dit-il, que le mariage veut que les deux époux ne fassent qu'un.

—Bon Dieu, s'écria la fiancée, vous ne passez donc jamais sous les fenêtres de papa et maman ! Il y a des jours où on croirait qu'ils sont dix au moins !

Un parvenu qui vient de s'installer, a acheté une magnifique coupe pour mettre ses lettres.

Seulement, comme il ne connaît personne, il prie un sien neveu de lui procurer des cartes quelconques qu'il mettra dans sa coupe.

—Je vous enverrai toutes celles que j'ai chez moi, dit le jeune homme.

Le lendemain, l'oncle, vérifiant l'envoi, trouve les cartes de tous les huissiers de Paris.

Un mot de gamin. Une compagnie, gravissant une côte, est reçue à la crête par une terrible fusillade.

Le tambour, un enfant de troupe, se gare derrière un tas de pierre qui lui cache à peine la ceinture.

—Veux-tu filer, mauvais gamin, fait le capitaine ; si tu te crois couvert. . . .

—C'est pas pour moi, répond le tapin, je ne veux pas que ces gredins-là crévent ma caisse.

Album : "La différence la plus notable entre l'homme et l'enfant, c'est que l'enfant pleure sans souffrir, tandis que l'homme souffre sans pleurer."

Une définition d'actualité : La situation actuelle en Orient. — On est en train de regarder dévisser un obus.

Un article dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps et qui ne vient que d'être connu, c'est le *Rénovateur Parisien* de Luby pour la chevelure. Quelques applications comme toilette ordinaire pour les cheveux sont tout ce qui est nécessaire pour rendre aux cheveux gris leur couleur primitive, après quoi une seule application par semaine suffira. Il donne à la chevelure un parfum et un luisant magnifiques, et entretient la tête fraîche et exempte de souillure. C'est le grand favori des dames pour leur toilette, en ce qu'il ne souille nullement les étoffes les plus délicates. En vente dans toutes les pharmacies, en grandes bouteilles de 50 centins. Devins et Bolton, pharmaciens, Montréal, sont les agents pour le Canada.

CA ET LA

Les journaux d'Angleterre signalent comme un fait remarquable que dans tout le courant de l'année 1876 on n'a pas enregistré un seul décès dans la ville de Saint-Héliier, capitale de l'île Jersey.

La population de Saint-Héliier s'élève à 30,000 habitants.

Il n'y a donc pas de médecins dans cette ville-là ?

Tout annonce un printemps précoce. Il paraît que c'est là l'indice d'une moisson prodigieusement abondante pour l'été prochain. Avis à tous nos cultivateurs de semer avec soin et de bonne heure.

Le *Progress* de Sherbrooke annonce que le départ de Mgr. l'évêque de Sherbrooke, pour Rome, est définitivement fixé au 14 avril prochain.

Sa Grandeur Mgr. MacKinnan, évêque d'Arichat, N.-E., a donné sa démission et sera remplacé par Mgr. John Cameron, son coadjuteur depuis 1870.

L'*Univers* fait remarquer que M. de Werther, ambassadeur prussien, a une spécialité : il a toujours été accrédité auprès des puissances avec lesquelles son gouvernement a engagé une guerre. En 1864, il était à Copenhague ; en 1866, à Vienne, et en 1870 à Paris. Il est aujourd'hui à Constantinople.

On ne se rappelle pas avoir vu un mois de février aussi beau que celui qui vient de finir. Contrairement au vieux proverbe canadien que "février sort comme un lion lorsqu'il entre comme un agneau," la température pendant ce mois a été douce et belle du commencement à la fin. Il est vrai qu'il y a un autre proverbe qui dit que "l'hiver est dans un sac et qu'il doit sortir tôt ou tard." D'après ce dicton, nous pourrions redouter un mois de mars orangeux. Mais d'un autre côté, on sait que la neige et le froid, s'ils peuvent se montrer pendant ce mois, ne durent jamais longtemps. La saison rigoureuse est passée, et nous pouvons espérer un printemps précoce.

ÉLECTIONS CIVIQUES À MONTRÉAL

Ces élections ont eu lieu jeudi dernier, 1er mars. L'hon. J. L. Beaudry a été élu Maire de Montréal en remplacement de M. le Dr. Hings-ton.

Voici le résultat de la votation pour la mairie et les quartiers où il y avait des échevins à élire :

MAIRIE	
M. Beaudry	2,781
M. David	814
Majorité pour M. Beaudry. . . . 1,967	
QUARTIER SAINTE-ANNE	
M. Kennedy	606
M. McShane	405
Majorité pour M. Kennedy. . . . 201	
QUARTIER SAINT-LAURENT	
M. Mullin	334
M. Watkins	85
Majorité pour M. Mullin. . . . 249	
QUARTIER SAINT-LOUIS	
M. Laurent	542
M. Berger	366
Majorité pour M. Laurent. . . . 176	
QUARTIER SAINTE-MARIE	
M. Thibault	338
M. Martineau	298
Majorité pour M. Thibault. . . . 40	



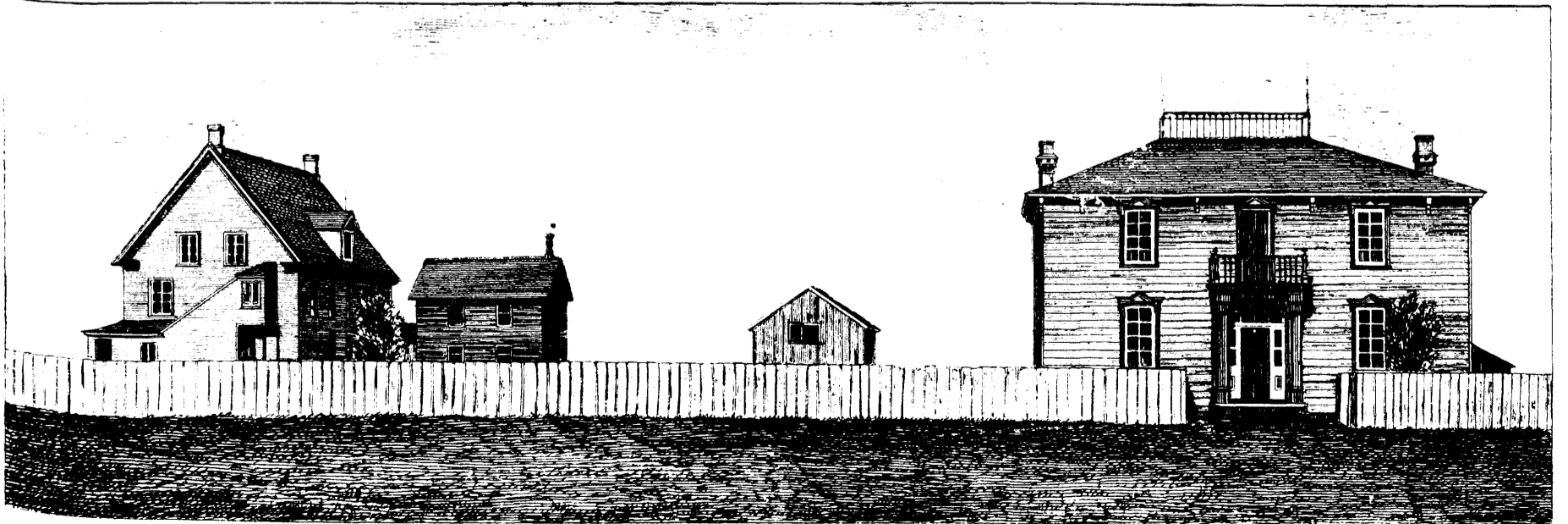
MORT DE WOLFE SUR LES PLAINES D'ABRAHAM - D'APRES LE TABLEAU DE WEST



MORT DE MONCALM - D'APRES LE TABLEAU DE WATTEAU



COMBAT ENTRE LA LAMPE AU PETROLE ET LA THEIERE TRISTESSE DU SUCRIER



LA RESIDENCE DES PERES

L'ETABLISSEMENT DES RR. PP. OBLATS A WINNIPEG MANITOBA

LA MAISON D'ÉCOLE

DEUX SONNETS

I

Le soir, quand on est seul à bâiller, qu'on s'ennuie
De n'avoir rien à faire ou de n'être pas deux,
Quelqu'un frappe à la porte—et la mélancolie
Se glisse dans la chambre à pas silencieux.

Le passé reparait et le présent s'oublie ;
Et la tête baissée, et la main sur les yeux,
On se rappelle encor comme elle était jolie,
Du beau temps, qu'écolier, on était amoureux.

La flamme du foyer, soudain, s'est ranimée.
Si l'on fume, on dirait qu'à travers la fumée,
L'ange vient du ciel et nous prend dans ses bras.

On voudrait remonter sur les ailes du rêve,
Loin, vers les régions où le soleil se lève ;
Mais un fil nous retient—mais on ne le peut pas.

II

Quand tu m'aimais assez, beaucoup, sans le savoir,
Par caprice (à double fin on peut être un peu folle),
Je restais devant toi, dans un coin du boudoir,
Immobile, longtemps, sans dire une parole.

Or, ceci te faisait.—Mais j'accourais m'asseoir
A tes pieds, sous les feux de ton œil de créole.
Pour le simple plaisir, un instant, de te voir
Me faire la leçon, comme un maître d'école.

Tu rougissais, frappant le parquet du talon ;
Puis, c'était la bataille, et c'était un sermon,
Mêlé de gros soupirs—de larmes de colère.

De guerre lasse, enfin, il fallait t'apaiser,
J'allais derrière toi, je volais un baiser...
Méchante ! tu courais en avertir ta mère.

EUDORE EVANTUREL.

LE SORCIER

DU

MONT GRANIER

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉBOULEMENT DU MONT GRANIER

L'orgie était au comble : aucune lyre humaine
Ne disait le chaos de cette autre géhenne :
C'étaient des cris, des chants, de rires confondus.

ALFRED PUGET.

IV

COMME QUOI LES LOUPS SE MANGENT ENTRE
EUX

“De telle façon que tu pus t'en rendre
maître ?

—Non sans peine, ma foi ! Il voulait me
planter sa dague dans le corps. Heureusement
que Sidi-bel-Abbès y avait mis bon ordre en dé-
barassant sa ceinture d'une arme trop lourde.

—Sidi-bel-Abbès ?

—Eh ! oui, l'un des Maures de Mainvilliers !
—Je n'y puis rien comprendre ! Ami René,
recommence ton récit.

—Pourquoi m'interrompre toujours ?— Hier
au soir donc, je me trouvais près d'une croix,
dans le breil, avec Cessoles. Cet apprenti pas-
sait par là avec je ne sais qui. Il parlait : il
parlait même beaucoup et connaissait diverses
choses, ordinairement dangereuses pour ceux
qui les connaissent et en parlent. Je renvoyai
Cessoles et le pria de recommander à Robert
de venir me rejoindre. Maxilley, flairant qu'il
y avait quelque expédition sous roche, apporta
deux costumes de pèlerins et amena avec lui
Sidi-bel-Abbès et deux autres maugrains.

—Abrege, abrégé, mon ami. Ces détails sont
inutiles. Venons-en au fait.

—Voilà ! Maxilley et moi, après avoir endossé
les robes de pèlerins...

—Pourquoi ce déguisement ?

—A votre question, je répondrai par une
autre : Pourquoi nous montrer sans raison ?
—C'est juste !

—Nous endossâmes donc les robes grises et
nous allâmes nous poster sous les fenêtres de la
ferme du Rocher. Les gens causaient, là de-
dans, avec une franchise à faire plaisir. Il y
avait une jeune fille (je regrette de n'avoir pu
savoir son nom) qui se montrait d'une indiscre-
tion sans égale. Au moment où elle posait une
question assez... embarrassante, je me mets à
tapper à tour de bras contre la porte. Ces
braves gens avaient oublié de retirer leur port-
evia. Nous entrons donc ; nous contons des
histoires, de fort belles histoires, ma foi !
—Abrégé !

—Quelle hâte !... Bref, nous enlevons ce
Baldoph. Les autres font mine de résister, et...
Et nous voilà ! Un des Maures du comte est
désolé, mais l'oiseau est en cage.

—Tu es fait pour cette sorte d'expéditions,
mi René. Récapitulons : nous avons en notre
ouvroir Mézel, Jeannot et Baldoph...

A ce moment, la porte s'ouvrit, et Mainvil-
liers apparut sur le seuil. Derrière lui, venait
eau des Avanchers.

Bonnivard et René de Gorre saluèrent profon-
dément le renégat qui leur fit un léger salut de
main, et dit d'un ton superbe à Bonnivard :
“Allez visiter vos faucons, Jacques ! Je
l'installe chez vous jusqu'à ce soir, et je garde
ces aimables seigneurs pour me tenir compa-
gnie.”

Bonnivard n'osa protester et sortit.

Quand il fut seul avec les deux jeunes gens,
debout devant lui, l'un appuyé sur le dossier
d'un siège, l'autre adossé à l'une des colonnes
à lit, Mainvilliers reprit la parole.

“Où en sont nos affaires ?” dit-il sèchement.
Ce fut René de Gorre qui répondit, laissant
tomber chaque mot, syllabe par syllabe, dédai-
gneusement :

“Votre Seigneurie se méprend, sans nul
doute ; Nos affaires ? Nous ne sommes soli-
daires...”

—Taisez-vous ! interrompit Aloys d'un ton
impérieux. Mes affaires sont les vôtres...
Nous sommes liés ensemble par un pacte indis-
soluble, et vous l'oubliez trop, noble René de
Gorre, seigneur de Lempis, de Gonelia...
Quels sont vos autres titres, messire !”

Le jeune homme rougit de colère :
“Mes titres sont plus nombreux que les
vôtres, plus anciens que les vôtres, Haroun-
ben-Adel” s'écria-t-il d'une voix mal assurée.

Jean des Avanchers crut devoir s'interposer :
“Entre gens de haut parage, il n'est... Que
diable ! ne disputons point à propos de vé-
tilles !... Nous sommes ici pour nous entendre,
par Jupiter !”

M. de Gorre fit un violent effort sur lui-même
et reprit d'un ton plus calme :

“L'ignorance dans laquelle nous tient, de
ses projets et de ses moyens d'action, le comte
de Mainvilliers, est, pour chacun de nous, une
cause de... de tristesse. Puisque nos travaux
concourent à une œuvre commune, et que nous
obéissions aveuglément...”

—Le vous paye ! interrompit encore Main-
villiers, avec le même accent d'énergie brutale.

—Vous nous payez rubis sur l'ongle ! déclara
Jean des Avanches, en s'inclinant.

—Le salaire est suffisant, ajouta René avec
ironie.

—Pourquoi donc vous rebellez-vous ? Nos pri-
sonniers, Mézel, Jeannot...

—Ils sont en lieu de sûreté.

—Héloïse Barbejon ?

—Morte d'effroi dans son cachot !

—Les trois cadavres enlevés dans le cime-
tière de la ville ont-ils été déposés dans celui
du monastère ?

—Oui.

—L'argent et l'orfèvrerie pris chez le juif
Eliézer et chez Josen le Bossu ?

—Dans les cachots.

—C'est bien. Souvenez-vous maintenant
qu'un ennemi vivant est toujours dangereux, et
veillez à faire disparaître ceux dont je n'ai pas
besoin pour mon œuvre. Monsieur des Avan-
chers, je vous charge de ce soin. Monsieur de
Gorre, allez chercher ce Baldoph et me l'amène-
nez.

Jean et René sortirent aussitôt.

Resté seul, Mainvilliers se mit à rire. Puis
il ouvrit un bahut, placé au fond de la salle, et
en tira un petit flacon qu'il cacha dans les pli-
s de sa ceinture, sous sa robe.

“Les niais ! murmura-t-il, ils croient à tout
ce que je dis. Par Hermès ! il est vraiment
trop facile de conduire les hommes ! Ce Bonnivard
me croit son très-humble serviteur. Ah ! ah !
ah ! et ces de Gorre se figurent que je vais
tout partager avec eux ! Moi, je fais le mal pour
le mal ; eux, font le mal pour de l'argent...
Il faut cependant jouir de la vie !... Voyons,
amusons-nous à faire souffrir ce... jeune
homme qui sait trop et parle trop... qui n'a
pas de père et auquel je crois en avoir trouvé
un... L'on tarde bien à me l'envoyer ? Ce
René s'aviserait-il de lui faire la leçon ?”

Des pas, qui se firent entendre dans la salle
voisine, interrompirent le soliloque du renégat.

L'expression de son visage se transforma
comme par enchantement. Sa figure de chat-
tigre se changea en visage d'agneau ; son regard
s'adoucit ; son sourire devint bienveillant.

Baldoph entra, suivi du sire de Gorre, qui
sortit aussitôt après avoir introduit l'enfant
dans la chambre. Baldoph avait l'air résolu,
le regard fixe, le visage froidement impassible.
Il s'arrêta à deux pas de la porte et attendit.

“Approchez, mon enfant, approchez,” dit
Aloys d'un ton paternel :

Baldoph s'avança.

“Eh bien, continua le renégat, comment
vous trouvez-vous au monastère ? La chère n'y
est point méprisante et l'hospitalité est vérita-
blement fort bien exercée. D'un autre côté,
vous pouvez jouer à votre aise dans les jar-
dins...”

—Il y a beau temps que je ne joue plus,
interrompit Baldoph d'une voix brève.

—Enfin, mon enfant, soyez persuadé que vous
êtes ici pour votre bien.

—Qu'on me rende à mes amis, Monseigneur,
c'est tout ce que je demande.

—Avez-vous donc peur de rester parmi
nous ?

—N'en ai-je pas le droit ? s'écria le jeune
homme avec animation. Depuis que monsei-
gneur de Bonnivard est entré au monastère, de-
puis treize jours, combien de crimes ont été
commis ? Notre ville était calme, tranquille et
heureuse il y a peu de temps encore ; vous y
avez apporté la crainte et la désolation. Vous,
Monseigneur, avec vos Maures à visage noir,
qui n'ont point de sang chrétien dans les
veines ; lui, Bonnivard, soudard caché sous la
robe d'un moine, avec ses compagnons cruels
et débâchés ; vous tuez, vous ravissez, vous
incendiez, vous pilliez. Et à moi, victime d'un
rapt infâme, vous demandez si j'ai peur ?”

Mainvilliers garda le silence.

“Dites-moi, continua le jeune apprenti, dont
l'animation allait toujours en croissant, dites-
moi...”

Mainvilliers fit un geste impérieux et reprit
de sa voix la plus douce et la plus calme :

“Vous nous haïssez donc bien ?

—Non ! je vous méprise.

—Vous êtes bien hardi !

—Je suis chrétien, Monseigneur, et n'ai rien
à cacher à qui que ce soit sur terre. Peu m'im-
porte que cela vous touche !

—Cela vous passera, fit le comte sans se dé-
partir de sa tranquillité, lorsque vous aurez fait
connaissance avec votre père...”

Baldoph trembla comme la feuille livrée au
vent : il devint pâle, puit rougit... ses pau-
pières battirent, sa bouche s'ouvrit convulsiv-
ment...

“Mon père ! dit-il avec effort.

—Oui, vous le connaissez plus tard !...”

Un nouveau coup fut frappé à la porte. Aloys
se saisit de Baldoph, qui semblait avoir perdu
tout sentiment de ce qui se passait. Il ouvrit
une porte cachée derrière une draperie, poussa
l'enfant dans un petit cabinet et ferma la
porte. Quand il rentra dans la chambre, un
nouveau personnage venait d'y pénétrer.

Ce personnage était un moine à l'air véné-
rable, paraissant atteindre aux plus extrêmes
limites de l'âge. Il se tenait au milieu de la
chambre, dans une attitude humble, mais
ferme. Ce moine était dom Richer, le sous-
prieur du couvent.

Aloys prit son air le plus hautain et sa voix
la plus dédaigneuse pour lui demander ce qu'il
désirait.

Il se plaignit d'être à tout instant dérangé
par les gens du monastère, et déclara que, si
l'on continuait à venir frapper à la porte, il se
déciderait à la faire défendre à tout le monde.

Dom Richer, plein de fermeté et de courage,
savait défendre ses droits et se faire respecter.
Il répondit donc à Mainvilliers qu'il n'avait
d'ordre à recevoir de personne, en ce monastère,
dont il était le supérieur ecclésiastique :

“Monsieur, j'ai voulu vous avertir, ajanta-
t-il, que mes frères et moi ne pouvons point as-
sister avec indifférence au spectacle que vos
amis nous offrent à toute heure, à tout instant.
Nous sommes abreuvés d'outrages. Nous voyons
s'étaler sous nos yeux de monstrueux désordres.
En nommant le seigneur de Bonnivard usu-
fruitier de nos biens, le prince Thomas a subi je
ne sais quelle déplorable influence. M. de Bonnivard
est, à l'heure qu'il est, excommunié,
hors de l'Eglise. Nous exerçons volontiers l'hospi-
talité, mais cette hospitalité ne doit pas nous
coûter un scandale ; votre présence est dange-
reuse pour nous et pour nos vassaux ; mon de-
voir est d'en référer au comte de Savoie ; je vais
le faire, mais auparavant j'ai voulu vous en pré-
venir.

—Dénoncez à votre aise, sire moine ! dit le
renégat d'un ton railleur.

Le sous-prieur pencha tristement la tête sur
sa poitrine, et deux larmes roulèrent sur ses
joues pâlies.

“Dieu m'est témoin, murmura-t-il d'une voix
altérée, que j'aurais désiré vous épargner un
châtiment public... J'ai fait mon devoir de
chrétien ; il me reste à accomplir mon devoir de
prêtre.”

Et il sortit sans attendre une réponse.

Mainvilliers ne fut nullement touché de cette
démarche du bon prêtre auprès de lui. Il n'en
conçut aucune crainte. Il se savait puissant.
Bonnivard, ancien secrétaire du comte de Mau-
ricienne, illustre par sa naissance et son courage,
riche et honoré, devait-il s'effrayer des menaces
d'un moine, isolé, sans appui, et dont la faible
voix aurait grand-peine, en vérité, à percer les
murs épais de sa retraite.

Mais Baldoph, du cabinet où l'avait poussé
tout à l'heure le comte Aloys, ne perdit pas un
mot de l'entretien du mécréant avec le véné-
rable vieillard. Il se promit d'être, lui, le dé-
nonciateur de ces criminels qui profanaient de
leur présence un lieu sacré, dont ils faisaient un
refuge à leurs crimes.

Resté seul une fois encore, Mainvilliers se
plongea en de profondes réflexions qui durèrent
longtemps. Ayant enfin pris une de ces résolu-
tions qui sont, à elles seules, une victoire, il écri-
vit quelques mots sur une feuille de parchemin,
qu'il ploya ensuite et enferma dans son porte-
feuille. Puis, se levant, il alla s'assurer que la
porte du cabinet où il avait enfermé Baldoph
était solidement fermée :

“Ce jeune drôle ne pourra s'échapper, dit-il
avec intention, d'une voix très-haute : la tou-
relle est suspendue sur des roches à pics, à une
élévation qui donne le vertige. De ce côté,
toute évasion est impossible.”

Il porta à ses lèvres un sifflet d'or, suspendu
à son cou par une chaîne du même métal.

Un Maure, tout vêtu de blanc, souleva la por-
tière.

Haroun lui dit quelques mots en langue sar-
rasine ; l'esclave porta sa main à sa bouche, et
s'inclinant profondément, et tirant de son four-
reau la lame large et brillante du cimeterre qui
pendait à son côté, il s'assit auprès de la porte,
roide, immobile comme un géant de pierre.

Le comte fit un signe de satisfaction et sortit.
Dans la salle voisine, Maxilley, Cessoles et
de Gorre riaient aux éclats, se moquant d'un
moine qui, le capuchon rabattu, les mains ca-
chées dans ses manches, traversait cette salle à
pas lents :

“Messieurs, dit Mainvilliers, ces bons fils de
saint Benoît doivent supporter impatiemment
vos railleries. Dites-leur donc que, sous peu,
ils en seront délivrés. Maxilley, suivez-moi :
je vais à Chambéry et je vous emmène.

—Ah ! sire comte, je cours me parer !...

—Inutile. Je vous laisserai dans les anti-
chambres : vous êtes fort bien vêtu, pour un
valet !”

Le jeune homme, le visage empourpré par la
honte, n'osa répliquer et obéit.

A la porte du monastère, deux chevaux atten-
daient le comte et son compagnon. Six cava-

liers maugrains servaient d'escorte. Le comte
et Maxilley se mirent en selle, et la chevauchée
prit la route qui conduisait à Saint-André.

Sur la place du bourg, il y avait plusieurs
groupes : l'un, au pied de la fontaine, l'autre
sous le porche de l'église, un autre encore de-
vant la boutique de maître Pétremand le Bré-
chet. A la fontaine, c'étaient la juive Déborah
et la vieille Maurice. Près de l'église, Abel le
Tameillier discutait avec animation ; parmi ses
interlocuteurs, Protais Sauveduc et Artus de
Léar, la voix stridente, le visage sombre, répon-
daient avec violence à ses questions.

La boutique du syndic bourgeois était fermée
en signe de deuil. Sur le seuil de la porte prin-
cipale, le drapier causait avec sa femme et Pierre
du Rocher. Gengoux, assis sur la borne, pa-
raissait plongé dans une profonde douleur ; des
larmes ruisselaient entre ses doigts croisés sur
ses yeux, et des sanglots soulevaient sa poi-
trine. Eulalie, pâle, affaissée, consolait de son
mieux Marthe le Bréchet, qui pleurait aussi.

Quand on aperçut Mainvilliers, un sentiment
d'horreur se peignit sur tous les visages.

“Le voilà ! le voilà !” grondèrent toutes les
voix.

Abel le Tameillier fit un mouvement pour s'é-
lancer vers le renégat.

Gengoux releva la tête ; il y eut un éclair
dans son regard. Il se leva et saisit une hache
qui se trouvait à côté de lui.

Marthe s'approcha et lui prit la main :

“Courage et patience, Gengoux, dit-elle de
sa voix suave. Laissez venir la justice de
Dieu !”

Gengoux ne répondit pas. Il leva les yeux
au ciel, croisa ses bras sur sa poitrine, et resta
immobile.

Protais Sauveduc dit au Tameillier :

“Nous ne sommes pas les plus forts, atten-
dons.”

Aloys avait arrêté son cheval :

“Par Hermès ! dit-il à voix haute et d'un ton
méprisant, je crois que ces manants ont l'au-
dace de me toiser !”

Il allait pousser sa monture du côté de l'é-
glise, et portait la main sur le pommeau de son
épée ; mais il fut sans doute retenu par une ré-
flexion subite, car il se retourna vers son escorte
et cria :

“Au galop !”

La cavalcade s'ébranla et les cavaliers, lançant
leurs chevaux à fond de train, disparurent dans
l'étroite ruelle qui conduisait à la porte d'Isère,
ouverte sur la route de Chambéry.

Vers quatre heures du soir, Mainvilliers et
son escorte firent leur entrée dans la capitale du
comté de Savoie. Le renégat se rendit sur-le-
champ au château, et demanda audience. On
lui répondit que le prince chassait dans les
Bauges avec toute sa maison, et que les seuls
habitants du château, le baron d'Allinges et le
seigneur de Chissé, se promenaient, pour l'heure,
sur la terrasse en compagnie du révérend Rodolphe
Grossi, archevêque de Tarentaise.

Mainvilliers se nomma et voulut passer outre,
mais la sentinelle croisa la hallebarde sur la
porte, en appelant son chef qui accourut aussitôt,
et, reconnaissant le seigneur sarrazin que
Monseigneur le comte Thomas avait en si grande
estime, l'accueillit avec respect et s'empressa
de le conduire lui-même auprès des officiers de
la cour comtale.

Ceux-ci se promenaient, on le sait, avec l'ar-
chevêque de Tarentaise sur la terrasse qui s'é-
tend entre le donjon et la tour de la Trésorerie,
et d'où le regard embrasse, d'un seul coup d'œil,
la ville de Chambéry, ses tours, ses clochers et
ses églises.

Aloys salua courtoisement ses pairs, et s'in-
clina profondément devant le prélat, auquel il
dit, sans autre préambule :

“Monsieur l'évêque, je baise les mains de
Votre Révérence... Je venais pour entretenir
le comte de Savoie d'affaires de la plus haute
importance. On me dit qu'il est absent, mais
puisque j'ai la bonne fortune de rencontrer
Votre Révérence, qui est le plus loyal et le plus
éminent conseiller du prince, je ne me serai pas
dérangé inutilement.

—De quoi s'agit-il, Messire ? demanda Rodolphe
de Grossi.

—Si Votre Révérence veut me faire l'honneur
de m'écouter un instant en particulier, je lui
dirai ce qui m'amène.

—Suivez-moi, sire comte.”

L'archevêque et le gentilhomme de fraîche
date s'éloignèrent du baron d'Allinges et de
Chissé, auxquels venait de se joindre Maxilley
qu'ils interrogèrent avec curiosité, mais qui ne
put répondre à leurs questions, à son grand re-
gret, que par l'aveu de son ignorance.

Mainvilliers commença par rappeler au prélat
les circonstances qui avaient accompagné l'ar-
rivée de Bonnivard à Saint-André, et son ins-
tallation au monastère des bénédictins de My-
ans. Après force circonlocutions, avec des pré-
cautions oratoires multipliées, il lui apprit une
partie de la vérité, en lui cachant, bien entendu,
la part qu'il prenait aux actions du prêtre com-
mendataire de Granier.

Sans parler des enlèvements et des meurtres
commis depuis quinze jours dans la capitale du
décanat de Savoie, il fit entrevoir au vieillard
que Jacques de Bonnivard abusait étrangement
de son autorité et commettait certaines fautes,
qui pouvaient et qui devaient même attirer sur
lui la rigueur des lois ecclésiastiques.

L'archevêque parut d'abord surpris de ce qu'il
apprenait.

Il écouta, sans interrompre, les do-
léances de Mainvilliers, qui parlait avec circon-
spection, cherchant ses mots, mais avec l'accent
le plus convaincu, le plus naïvement timide.

Quand le comte eut achevé, l'archevêque ré-

fléchit un instant, puis, du ton le plus indifférent, en apparence, il lui fit cette question assez captieuse :

— Or ça, comte Aloys, quel intérêt avez-vous à dénoncer votre ami intime Jacques de Bonnard ?

Mainvilliers, loin de s'attendre à cette question, fut presque désarçonné du coup ; cependant, son visage demeura impassible, et c'est du ton le plus calme qu'il répondit :

— Aucun, Monseigneur !
— Je prendrai la liberté de vous faire observer, Messire, continua le prélat, que vous eussiez dû vous adresser de préférence au doyen de Saint-André. Néanmoins, votre délation sera prise en considération, et Bonnard recevra quelque avertissement. Plus tard, nous aviserons.

Et il fit un mouvement pour s'éloigner.
Mainvilliers l'accompagna jusqu'à la porte de la tour de la Trésorerie et, chemin faisant, lui apprit que le 23 octobre, c'est-à-dire trois jours plus tard, devait se donner une grande fête nocturne au monastère de Myans.

— C'est bien ! fit l'archevêque, cette fête sera la dernière.

Maxilley riait aux larmes, lorsque le comte vint auprès des seigneurs de Chissé et d'Alingues.

— Eh bien ! s'écria celui-ci, gaiement, avez-vous achevé de causer avec Monseigneur de vos importantes affaires ?

— Oui, baron ! Et maintenant que sont achevées les affaires sérieuses, passons aux affaires plaisantes !

— Voyons ! fit curieusement le seigneur de Chissé.

— Dans trois jours, dit Mainvilliers, le seigneur de Bonnard...

— Un joyeux compagnon ! dit le baron de Chissé en souriant.

— Fort joyeux, en vérité ! Bonnard donne une grande fête au monastère, et je suis chargé de vous inviter, Messeigneurs.

(A continuer.)

NOUVELLES DIVERSES

— Le pont du chemin de fer du Nord sur la rivière Jacques-Cartier a été terminé lundi.

Les travaux sur les autres ponts en voie de construction sont poussés avec activité, et l'on croit que la ligne sera ouverte l'été prochain entre Québec et Trois-Rivières.

— La femme d'un tailleur de pierre du village Saint-Jean-Baptiste a donné le jour à trois garçons. La mère et les enfants se portent bien.

— Nous lisons dans le *Constitutionnel* :
MM. Patton et Kane, entrepreneurs pour la pose des rails entre Portneuf et Trois-Rivières sur le chemin de fer du Nord, ont terminé leurs travaux entre les Trois-Rivières, Batiscan et Saint-Maurice. Ils ont commencé à travailler à l'embranchement des Piles.

La locomotive *Joliette* est employée tous les jours à transporter les matériaux sur la ligne.

— M. Z. T. Marchesseault, député coroner, a tenu à Sainte-Marie de Monnoir, le 13 du mois dernier, une enquête sur le corps de Charlotte Lemaire, âgée de 77 ans, veuve de feu F. X. Quintal. Le 12 au soir, la défunte se coucha vers huit heures, en parfaite santé, lorsque vers dix heures on l'entendit dire qu'elle étouffe. De suite on va à elle, on la lève et on l'assied dans un grand fauteuil, mais aussitôt elle expire. Verdict : "Mort causée par un anévrisme."

— L'Université de Londres a décidé d'accorder aux femmes les degrés à la faculté de médecine.

— Il est de nouveau rumeur d'un mariage entre le roi Alphonse, d'Espagne, et sa cousine-germaine, la fille du duc de Montpensier.

— On se préoccupe beaucoup à Berlin d'un petit événement qui vient de se passer à Vienne, capitale de l'Autriche. Le comte Herbert de Bismark, fils du chancelier et membre de l'ambassade d'Allemagne auprès de la cour d'Autriche, avait annoncé son intention de se présenter comme candidat au *Jockey Club* de Vienne. Au dernier moment, il dut retirer sa candidature, sur l'avis de ses deux parrains, qui le prévinrent que l'aristocratie cléricale, dont se compose la grande majorité du cercle, avait pris la décision de le *blackbouter*, en guise de protestation contre la politique adoptée par le prince de Bismark vis-à-vis des ultramontains.

LES DETTES PUBLIQUES

Le rapport annuel des comptes publics pour l'année expirée le 1er juillet, montre que la dette totale de la Puissance s'élevait à cette époque à \$161,204,687.86. En déduisant de cette somme le revenu de l'année, \$36,653,173.78, il reste \$124,551,514.08. Ceci indique une augmentation de la dette pour les 12 derniers mois s'élevant à \$8,543,136.06, et depuis 1867 à \$48,822,872.71. L'intérêt de la dette de la Puissance est de \$6,079,216.40, la moyenne de l'intérêt, 4.88 par cent.

La province de Québec, depuis l'établissement de la Confédération, s'est créée une dette et des obligations s'élevant à près de huit millions, pour des entreprises d'utilité publique.

La dette municipale d'Ontario se monte à 19 millions et demi. Le montant total des différentes dettes publiques serait, par conséquent, de 200 millions pour le moins, ou \$50 par tête, sur toute la population de la Puissance.

Ce sont les cités qui doivent la plus grande partie de la dette municipale. Toronto doit en débetures \$5,311,810 ; Hamilton, \$2,596,049 ; Ottawa, \$1,988,225 ; London, \$1,150,788 ; Kingston, \$470,000 ; Montréal, \$14,488,000 ; Québec, \$3,635,740 ; Trois-Rivières, \$165,000 ; Sherbrooke, \$155,000 ; Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, \$2,250,000 ; Halifax, \$1,223,400 ; Winnipeg, \$250,000, et Victoria, \$100,000.

D'après ces chiffres, Toronto, Hamilton et Ottawa, réunis, devraient plus de la moitié de la dette municipale d'Ontario, et Montréal seul serait chargé de plus de la moitié de la dette municipale de la province de Québec.

Les villes de Huron, Bruce, Middlesex et Perth ont aussi contre elles des débetures au montant de \$2,748,000.

L'IMMIGRATION

Le rapport du ministre de l'Agriculture, qui vient d'être soumis à la Chambre, contient les statistiques suivantes sur l'immigration :

Durant les onze dernières années, depuis 1866 jusqu'à 1876, le nombre total des immigrants arrivés au Canada pour s'y fixer est de 287,647, soit en moyenne 26,149 par année. En 1866, il n'est arrivé que 10,091 immigrants ; en 1873, il en est arrivé 50,050. En 1876, le nombre est de 25,633, soit 500 environ au-dessus de la moyenne.

Le département s'est surtout appliqué à faire venir des cultivateurs, qui ont trouvé facilement de l'emploi.

Le rapport contient un état approximatif des sommes d'argent et de la valeur des effets que les immigrants ont apportés avec eux : argent, \$327,248 ; effets, \$358,876 ; total, \$686,205. Mais cet état ne s'applique qu'à 11,134 immigrants, soit, moins que la moitié, ce qui donne en moyenne à chaque immigré un capital de \$52. Ce document contient aussi un état donnant le nombre des immigrants arrivés à Québec depuis 1829 jusqu'en 1877 ; ce nombre est de 1,345,556. Les différentes nations sont représentées comme suit : Angleterre, 510,739 ; Irlande, 510,438 ; Ecosse, 154,848 ; Allemagne et Norvège, 184,284 ; autres pays, 15,247.

Durant la dernière année fiscale, le département s'est efforcé d'attirer dans le pays des immigrants ayant certains capitaux à leur disposition, plutôt que des pauvres gens. Il est arrivé pendant l'année, 1,357 Mennonites et 1,157 Irlandais, qui se sont établis dans la province de Manitoba. Le nombre total des Mennonites actuellement établis à Manitoba est de 6,147. Le gouvernement a prêté aux Mennonites \$63,400.

Le département a dépensé durant l'année, pour les fins d'immigration, la jolie somme de \$284,065.33, dont \$80,173 ont été absorbés par les agents en Europe.

La classification des archives historiques progresse ; il y a actuellement 40,000 lettres et documents, dont quelques-uns datent de 1780, qui sont prêts à être envoyés au relieur.

A PROPOS DE L'EXPOSITION DE 1878

A propos de la prochaine Exposition universelle de Paris, qui excite déjà si fort la curiosité et l'intérêt dans le monde entier, voici quelques statistiques sur les expositions antérieures depuis un siècle :

La première Exposition publique des produits de l'industrie eut lieu en 1797, au Champ-de-Mars. Elle réunit seulement 110 exposants ; elle était d'ailleurs bornée au département de la Seine.

La deuxième comprenait 38 départements et comptait 220 exposants ; c'est Bonaparte, alors premier consul, qui l'installa au Louvre, en 1801.

La troisième eut lieu l'année suivante, en 1802, toujours au Louvre. Elle réunit 540 exposants, représentant 73 départements.

Les Expositions suivantes se succédèrent de la façon ci-après :

1819, au Louvre.....	1,500 exposants
1823 —	1,548 —
1827 —	1,795 —
1834, place de la Concorde....	2,447 —
1839, Champs-Élysées.....	3,381 —
1840 —	3,960 —
1849 —	4,532 —

L'Angleterre prit alors l'initiative des Expositions internationales. En 1861, elle réunit 14,837 exposants.

Celle qui eut lieu à Paris en 1855 en compta 24,000, et celle de 1862, à Londres, 27,466.

Quant à l'Exposition de 1867, elle dépassa toutes les autres dans une immense proportion, et nous sommes fondés à croire que celle de 1878 sera encore plus considérable que l'Exposition qui a eu lieu à Philadelphie.

A la police correctionnelle :

Le président.—Comment !... Vous encore ?... Mais vous êtes un récidiviste extraordinaire !

Le prévenu.—Oh ! mon président, à l'époque du jour de l'an, je serais désolé de ne pas venir vous la souhaiter bonne et heureuse.

LA RIXE DE SMYRNE

On se rappelle l'émotion causée en Europe, au mois de janvier dernier, par la rumeur qu'une rixe sanglante avait eu lieu, dans un port de l'Asie-Mineure, entre des soldats allemands et français. On craignait que cette affaire ne prit les proportions d'un conflit international, et ne donnât lieu à une seconde guerre franco-prussienne. Quelques journaux rappelaient que la guerre de Cent Ans avait commencé de la même manière, à la suite d'une querelle entre un matelot français et un matelot anglais. Mais ces craintes n'ont pas été réalisées, heureusement, et la difficulté s'est réglée à l'amiable. Il y a bien assez déjà des différends de gouvernement à gouvernement pour produire les guerres, sans que les querelles de particuliers à particuliers s'y ajoutent, comme autrefois.

Voici, au sujet de cet incident, la relation d'un correspondant français qui écrit de Smyrne, à la date du 1er février :

Voici quelques détails sur la querelle entre les Français et les Prussiens, qui a eu lieu en notre ville le 14 janvier. Le café *Capitain Paolo* était rempli de marins ; il y en avait de toutes nationalités. Les Prussiens demandèrent que l'on jouât leur air national. Les musiciens y consentirent. Les Anglais, à leur tour, firent exécuter leur *God save the Queen*. Les Français demandèrent alors la *Marseillaise*. Au moment où la musique commençait, un des marins prussiens voulut faire cesser ce chant.

De la demande d'explications de la part des Français, gros mots de la part des Allemands ; ce fut la comme le signal d'une rixe violente dans laquelle chaises, tables, verres, bouteilles, tout servit d'armes. Les Anglais, sans prendre part à la lutte, firent passer aux Français tout ce qui pouvait servir à les défendre. Bref, le café *Capitain Paolo* est resté aux Français, les Allemands ayant pris la fuite et étant allés se réfugier dans un autre café, l'*Alhambra*. Les Français les y suivirent et la lutte recommença. Il y eut un Allemand tué et deux marins français blessés assez grièvement.

Enfin, sur le signal fait du consulat français au navire de guerre le *Château-Renaud*, des chaloupes arrivèrent, l'*Alhambra* fut cerné et tous les turbulents furent menés à bord.

Quoi qu'il en soit, on voit, d'après ce qui précède, que nos marins n'ont pas eu les premiers torts.

Le contre-maître allemand a succombé le lendemain aux suites des blessures qu'il avait reçues dans la bagarre ; il a été enterré avec les honneurs militaires ; son convoi était suivi par l'état-major du navire sur lequel il servait.

UNE CHASSE AU SANGLIER

On écrit de Laroche, Belgique, le 29 janvier :

— Encore Pierre Meunier, le célèbre chasseur. Dimanche dernier, deux habitants de Borzée, G... et F..., vinrent prévenir Pierre qu'ils avaient vu, en venant à Laroche, entre Broye et Romément, des fusées récentes d'un sanglier.

— En un instant, l'illustre chasseur fut équipé, et accompagné de deux hommes que, par mesure de précaution, il avait armés de chassepot (souvenir de Sedan) munis de leur baïonnette, il se mit en route.

— Une heure après, il était alors neuf heures du matin—ils se trouvaient sur les lieux. Le chien lâché sur les fusées se mit bientôt à suivre les traces, et une demi-heure après, il donnait sur la bouche, d'où la bête venait de débucher ; Lion suivit vaillamment la piste et donnait à vue ; guidés par sa voix, nos intrépides chasseurs arrivèrent sans tarder. Le sanglier était acculé contre le rocher qui sert de culée au pont Robin.

— La scène à ce moment fut émouvante, car Pierre, ayant mal calculé son coup, ne toucha que légèrement la bête, qui, furieuse, s'élança sur lui ; heureusement qu'il avait pu à temps se saisir du chassepot d'un de ses compagnons, et lui envoyer une balle à l'épaule ; mais, par une fatalité inexplicable, celui-ci glissa contre l'armure et ne pénétra que faiblement dans les parois. Sans s'émeouvoir, Pierre l'attend bravement à la baïonnette et lui traverse la poitrine ; le choc est si violent qu'il en est culbuté.

— Le sanglier passant à côté de lui, comme une flèche, lui lance un coup de boutoir, qui ne l'atteint que légèrement, grâce au chien, qui à ce moment venait de le coiffer, et lui avait fait relever la tête. Le sanglier s'arrête pour revenir à la charge ; mais il chancelle et tombe foudroyé ; il était touché au cœur. C'était une magnifique bête, pesant 140 kil.

— Inutile de dire l'enthousiasme que ce fait de chasse a produit à Laroche. La rentrée de Pierre Meunier a été vraiment triomphale.

— Une liste de souscription circule en ce moment pour offrir à notre brave Nemrod un banquet dont le sanglier fera tous les frais.

LES PROGRÈS DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE DEPUIS UN SIÈCLE

Un recensement non moins curieux et non moins instructif que celui de la population, vient d'être effectué. Il s'agit, disent les *Débats*, de l'état de l'outillage industriel de la France.

La force de nos machines s'élève actuellement à 1,500,000 chevaux-vapeur, représentant 4,500,000 chevaux de trait ou bien 31,500,000 hommes, c'est-à-dire dix fois notre population industrielle valide, puisque la population industrielle de la France s'élève aujourd'hui à 8,400,000 habitants, y compris, les femmes, enfants et vieillards, parmi lesquels il ne faut compter que 3,200,000 travailleurs actifs.

Cette substitution du travail mécanique au travail animal, le perfectionnement de notre outillage ont produit dans notre industrie une révolution économique trop importante pour qu'il ne soit pas intéressant d'en apprécier les résultats en comparant la situation actuelle de la France à ce qu'elle était en 1788, avant l'introduction des machines.

La première machine qui parut en France ne fut en effet installée qu'en 1789. Elle sortait des ateliers de Boulton et Watt, à Birmingham, en Angleterre, et était destinée à la distribution des eaux dans la ville de Paris.

Malheureusement, depuis la Révolution jusqu'en 1815, la France industrielle disparut ; il lui fallut ensuite un certain temps pour se remettre de ses désastres et pour retrouver enfin le calme après les secousses qui l'avaient si profondément agitée.

Plus d'un quart de siècle fut ainsi perdu, et ce ne fut que vers 1824 que l'on vit commencer à s'élever nos grands ateliers de construction de machines à vapeur, qui peuvent rivaliser aujourd'hui avec ceux de l'Angleterre.

En 1852, nous possédions 6,000 machines fixes, représentant une force de 75,000 chevaux-vapeur.

En 1863, le nombre de nos machines s'élevait à 22,500, représentant une force de 618,000 chevaux-vapeur.

On a vu plus haut dans quelle proportion considérable notre puissance industrielle s'était accrue pendant les treize dernières années qui viennent de s'écouler.

En 1788, sur 1 milliard de produits fabriqués, la main-d'œuvre entraînait pour 60 par 100, et la matière première pour 40 par 100. Aujourd'hui, la proportion est complètement renversée, et nous trouvons 40 par 100 de main-d'œuvre contre 60 par 100 de matière première ; et cependant, il faut remarquer que la main-d'œuvre a augmenté de 40 par 100 depuis vingt ans.

Aujourd'hui, notre production annuelle atteint le chiffre de 12 milliards environ, dans lesquels la matière première entre pour 7 milliards et la main-d'œuvre seulement pour 5 milliards, tandis qu'en 1788 nous aurions dépensé 11 milliards pour la main-d'œuvre.

C'est donc une économie de 6 milliards que nous avons réalisée sur la main-d'œuvre, grâce à l'introduction des machines à vapeur et au perfectionnement de notre outillage industriel, qui en a été la conséquence naturelle.

Un pareil chiffre suffit pour faire apprécier la valeur du résultat économique produit dans l'industrie par l'introduction de ces machines. Si l'on voulait aujourd'hui se passer des machines à vapeur, on ne trouverait ni assez d'hommes ni assez de chevaux pour les remplacer. Dans tous les cas, on ne pourrait se procurer ni le blé ni le foin nécessaires à leur nourriture.

Le recensement de notre outillage industriel est, on le voit, le complément nécessaire du recensement de la population, puisque ce dernier ne pourrait à lui seul expliquer le degré de richesse et de puissance industrielle et commerciale auquel, malgré ses malheurs, la France est actuellement parvenue.



LE CARNAVAL AU 15^{ME} SIECLE

J. Rolland

PÉLERINAGE CANADIEN À ROME

Le pèlerinage canadien à Rome, que nous avons été les premiers à annoncer, de tous les journaux de la province, est enfin une chose décidée. Une nombreuse députation se rendra en Italie à la suite de Mgr. Racine et de Mgr. Rogers (de Chatham N.-B.), pour assister à la présentation de l'adresse des catholiques du Canada au Souverain Pontife, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son épiscopat, et prendre part aux fêtes qui auront lieu au Vatican.

Nous sommes heureux de pouvoir confirmer cette bonne nouvelle. Les Canadiens-français, qui ont donné déjà des marques non équivoques de leur dévouement au Saint-Siège, montreront ainsi qu'ils veulent suivre les nobles traditions du passé et continuer leur rôle de peuple catholique et dévoué au siège de Pierre.

Voici le programme du pèlerinage canadien à Rome, qui se fera sous le patronage des évêques et sous la direction immédiate de Sa Grandeur Mgr. de Sherbrooke :

1o. Le départ aura lieu le 11 avril, à 2 heures P.M., de la cathédrale de Montréal, pour de là se rendre à la gare Bonaventure.

2o. Départ de la gare Bonaventure pour New-York à 3 heures P.M.

3o. Départ de New-York le 12 vers midi, par le paquebot *Gellert*, de la compagnie de "Hambourg et Américain," pour Cherbourg (France).

4o. De Cherbourg à Paris, où il y aura halte de quelques jours.

5o. De Paris à Rome, par Lyon, Mont-Cenis, Turin et Florence.

6o. Le retour de Rome à Liverpool est au gré et aux frais de chacun ; la traversée de retour a lieu par la ligne Allan.

Voici maintenant quelles sont les conditions du voyage :

1o. Pour tout le trajet de New-York à Rome et pour la traversée du retour, en première classe, et sur terre et sur mer, prix : \$180.

2o. Les billets de la traversée du retour sont bons pour toute l'année de 1877.

3o. Tous les catholiques de la province ecclésiastique de Québec sont invités à prendre part au pèlerinage.

4o. Les dames, pour être admises, devront être accompagnées ou de leur mari ou de leur père ; seront aussi reçues les dames adjointes à une autre dame accompagnée de son mari.

5o. Application devra être faite et l'argent envoyé à M. l'abbé N. Laliberté, à l'archevêché de Québec, ou à M. le chanoine E. Moreau, à l'évêché de Montréal, avant le 28 mars.

NOTES.—I. Les cabines seront retenues au fur et à mesure que les noms seront envoyés aux adresses susdites.

II. Les billets pour les deux traversées et ceux du chemin de fer de Cherbourg à Rome, seront mis entre les mains de chacun des pèlerins avant le départ de Montréal.

III. Les billets de retour sont pour Québec durant la navigation dans le Saint-Laurent, et pour Portland après la fermeture de la navigation du fleuve.

IV. De Cherbourg à Rome, il n'y a que les frais de transport qui soient couverts par la somme de \$180 ; la pension et le logement étant à la charge de chacun.

On calcule que l'offrande des catholiques de la province de Québec atteindra le chiffre de \$20,000. Cette offrande sera présentée au Saint-Père dans un coffret magnifique, en bois canadien incrusté, qui est l'œuvre d'un ébéniste montréalais, M. Pigeon.

Ce coffret, dit la *Minerve*, est d'un goût exquis et tout de couleur locale. Il est surmonté d'un castor en argent massif. Sur la face principale, se trouve gravé sur une plaque en argent bordée de vermeille, un petit tableau représentant la barque de Pierre en lutte avec la tempête. Elle est montée par Notre-Seigneur et Pie IX. On aperçoit un zouave pontifical occupé à la manœuvre. L'idée de ce petit tableau est très-heureuse. Sur l'autre côté se trouve un paysage canadien, gravé sur argent. Nous avons cru y reconnaître l'église de la Malbaie, ayant à l'arrière plan les hautes montagnes des Laurentides, et au premier plan la rivière de la Malbaie. Sur les faces latérales, on voit les armes pontificales et celles de la famille Mastai.

LE DÉPARTEMENT DES POSTES

Le rapport annuel du maître-général des postes, pour l'année expirée au 30 juin 1876, a été soumis à la Chambre des Communes.

Le nombre des lettres transportées par la maille pendant ces douze mois, est de 41,800,000, réparties ainsi entre les différentes provinces : Ontario, 24,000,000 ; Québec, 11,000,000 ; Nouveau-Brunswick, 2,600,000 ; Nouvelle-Ecosse, 3,200,000 ; Manitoba, 190,000 ; Colombie Anglaise, 340,000 ; Ile du Prince-Edouard, 470,000.

4,646,000 cartes-postales ont été expédiées par la maille.

Les mandats sur la poste émanés durant la même période s'élevèrent à une somme de \$6,866,618.54, qui se partage comme suit entre les diverses provinces ; Ontario, \$3,637,211.87, ou plus de la moitié ; Québec, \$619,415.10 ; Nouveau-Brunswick, \$546,940.65 ; Nouvelle-Ecosse, \$1,395,437.56 ; Manitoba, \$29,139.93 ; Colombie Anglaise, \$125,883.89 ; Ile du Prince-Edouard, \$212,589.71.

Le nombre de lettres enregistrées se monte à 1,774,000.

Les journaux et revues qui ont passé par la poste forment le chiffre de 28,549,000, qui se distribuent entre les provinces dans les proportions suivantes : Ontario, 12,000,000 ; Québec, 11,100,100 ; Nouveau-Brunswick, 1,950,000 ; Nouvelle-Ecosse, 2,600,000 ; Manitoba, 134,000 ; Colombie Anglaise, 197,000 ; Ile du Prince-Edouard, 568,000.

Les recettes du département des postes pour l'année terminée au 30 juin 1876, s'élevèrent à \$1,438,886.27, provenant des différentes provinces comme suit : Ontario, \$870,024.51 ; Québec, \$353,296.13 ; Nouveau-Brunswick, \$89,967.79 ; Nouvelle-Ecosse, \$124,908.22 ; Manitoba, \$11,292.34 ; Colombie Anglaise, \$15,905.88 ; Ile du Prince-Edouard, \$19,491.40. Les dépenses totales excèdent les recettes de près d'un demi-million, puisqu'elles se montent à \$1,959,758.15. Cette dernière somme se décompose de la manière suivante quant aux diverses provinces ; Ontario, \$939,988.90 ; Québec, \$500,039.25 ; Nouveau-Brunswick, \$164,401.90 ; Nouvelle-Ecosse, \$226,892.72 ; Manitoba, \$18,035.43 ; Colombie Anglaise, \$64,244.19 ; Ile du Prince-Edouard, \$46,155.87.

FAITS DIVERS

ORAGE DE SERPENTS.—Les dépêches de Memphis annoncent qu'il est tombé lundi en cette ville une pluie d'autant plus désagréable à recevoir sur le dos qu'à l'eau étaient mêlés des millions de petits serpents vivants et grouillants. Leur taille varie d'un pied à 18 pouces. Le plus vieil habitant a été consulté par les reporters et a proclamé que semblable chose n'était jamais arrivée.

—Un enfant de neuf ans et demi, en service chez un fermier, dans une commune de France, a mis fin à ses jours en se pendant à une branche de chêne.

—On vient d'arrêter à Evreux, dit un journal parisien, une mère dénaturée qui a transporté son enfant, âgé de trois ans, près de la rivière d'Argence et l'a jeté à l'eau, s'efforçant de l'y maintenir en lui enfonçant la tête à plusieurs reprises.

L'enfant a pu être sauvé, grâce à l'arrivée de plusieurs personnes.

La femme, nommée M..., a déclaré au juge d'instruction qu'elle a voulu se débarrasser de son enfant parce qu'elle n'avait pas les moyens de l'élever.

—Nous lisons dans le *Tour du Monde* :

"On annonce la mort de la reine Trounkaminou ou Lalla-Roukh, l'humble et dernier reste de l'ancienne nation tasmannienne. Trounkaminou a succombé à une apoplexie ; elle avait soixante-treize ans.

"Mariée cinq fois, c'était en dernier lieu la veuve du roi Billy, mort en mars 1871. Le gouvernement anglais lui servait une pension de 80 livres sterling, soit 2,000 fr. par an.

"C'est le 23 mai 1876 qu'elle a passé de vie à trépas. Cette date est celle de la mort d'un peuple.

"Il n'y a plus de Tasmaniens."

—Durant la nuit de jeudi dernier, de misérables malfaiteurs s'introduisirent dans l'église catholique de Longueuil, et volèrent le contenu du tronc des pauvres, contenant \$5. Ils ouvrirent aussi toutes les armoires de la sacristie, espérant trouver de l'argent, mais ils en furent pour leur peine. Ils déplièrent les ornements sacerdotaux, les jetèrent sur le pavé, ainsi que nombre d'hosties non-consacrées. Espérons que les auteurs de ce vol sacrilège tomberont sous peu entre les mains de la justice.

Ces cas de vols dans les églises deviennent de plus en plus fréquents depuis quelque temps dans les environs de Montréal. On soupçonne l'existence d'une organisation.

ENTERRÉ VIVANT.—Il vient de se passer à Leu Saint-Rémy (Belgique) un fait épouvantable. Un jeune homme de dix-huit ans venait de mourir ; la mort avait été constatée, les parents pleuraient leur fils unique, et l'enterrement avait lieu. Une foule nombreuse d'amis avait accompagné le convoi funèbre ; les prières d'usage avaient été récitées, et déjà le fossoyeur avait jeté sur le cercueil quelques pelletées de terre, quand il entendit distinctement plusieurs coups secs retentir à l'intérieur de la bière. Fou de terreur, le fossoyeur courut chez le curé, qui ne voulut pas croire ce qu'on lui disait : il avait la certitude que l'imagination de cet homme avait été frappée.

Le bourgmestre, qu'on prévint ensuite, accourut, et, faisant retirer le cercueil de la fosse, on arracha le couvercle. On vit alors que le malheureux jeune homme avait fait des efforts incroyables pour se retourner dans sa couche funèbre.

L'infortuné avait été enterré vivant, en état de léthargie. Il s'était réveillé au moment où tombaient sur son cercueil les pelletées de terre qui devaient l'ensevelir. Les secours qu'on lui donna vinrent trop tard ; il avait succombé à l'asphyxie.

—On dit qu'un nouveau diocèse sera formé bientôt dans le nord de la province de Québec.

Le siège épiscopal de ce diocèse, qui serait un démembrement de celui de Québec, serait placé à Chicoutimi sur le Saguenay. Il existe déjà un séminaire à Chicoutimi.

CAS DE FOLIE.—Voici quelques détails sur Murray, le fou monomane qui a assailli l'hon. M. Blake à Ottawa, et qui prétend que le gouvernement lui doit \$2,500,000.

Ce Murray est de l'île Manitouline, et possédait jadis une belle ferme de \$3,000 à \$9,000. Il devint conseiller municipal. A son dire, il y avait sur l'île des gens qui se faisaient un jeu de violer la loi et de vendre des boissons aux Indiens, et de commettre d'autres actes répréhensibles. Il s'en suivit des conflits et des procès. Murray en vint à conclure qu'il avait des réclamations de dommages à faire contre le gouvernement.

Les choses ne se réglant pas à sa satisfaction, il s'en aigrit. Il y a deux ans, il envoya un état au gouverneur-général et en reçut l'accusé de réception ordinaire. Quelques jours après, il vint à Outaouais et se rendit à Rideau Hall où il eut une entrevue avec le gouverneur-général. Mais ses allures étranges attirèrent l'attention de la police, et il fut traduit devant un magistrat. Après examen, on lui ordonna de s'en retourner à Toronto et on lui paya son voyage. Depuis lors, il a écrit lettres sur lettres au gouverneur-général, et, ne recevant pas de réponse, il prit le parti de venir lui-même à la capitale pour porter son affaire devant le Parlement. Il n'a pas été arrêté.

Il y a quelques jours, il s'est présenté à Rideau Hall, pour demander une audience à lord Dufferin. Inutile de dire qu'il a échoué dans sa tentative.

Windsor, 27.—M. Apple, résident de cette ville, a été tué à 2 heures hier après-midi, par un nommé Humphrey, un de ses employés. M. Apple devait des gages à Humphrey et ce dernier avait dit le matin que, s'il ne touchait pas son argent ce jour-là, il flamberait la cervelle à Apple. Apple et Humphrey marchaient ensemble sur le chemin public entre cette ville et Walkerville, et semblaient avoir une discussion ensemble au sujet de quelque argent. Tout à coup, Humphrey s'arrêta et saisissant Apple par la main, il sortit un pistolet de sa poche et lui logea une balle dans la tête. Apple tomba et expira presque instantanément. Après avoir commis ce crime, Humphrey s'était mis à fouiller les poches de sa victime lorsqu'il fut arrêté par un M. David qui était arrivé sur les entre-faites. Ce dernier se rendit maître de l'assassin, le lia avec des cordes et le livra à la police.

Le peuple indigné a voulu lyncher le prisonnier.

Humphrey, lorsqu'on l'introduisit dans le bureau de police, voulut se suicider en se frappant la tête contre le mur.

Le défunt était un ancien citoyen de cette localité. Il avait été pendant quelque temps conseiller municipal. Il était âgé d'une soixantaine d'années.

Le meurtrier est à peu près du même âge et d'un caractère très-violent.

—On offre en vente une très-bonne chromolithographie représentant Sa Grandeur Mgr. Bourget, archevêque de Martianopolis. Nous croyons que c'est une reproduction à peu près semblable du tableau de Gaillard qui l'on voit au palais épiscopal de cette ville. Comme ressemblance, nous la croyons très-bonne ; c'est un fidèle portrait de l'évêque il y a quelques années, avant que la maladie eût réduit Sa Grandeur à l'état de faiblesse actuelle. Le coloris est bien réussi.

Nous sommes sûrs que toutes les familles catholiques de ce diocèse voudront en avoir une copie. Nous ne pouvons que féliciter M. Paul Dumas de cette entreprise, que nous considérons excellente au point de vue religieux et patriotique. C'est, en effet, un souvenir d'un grand évêque et d'un grand patriote.

Le dépôt principal de ces chromos se trouve chez M. Cyr. Paré, Côte Saint-Lambert. On peut aussi s'en procurer en s'adressant directement à M. P. Dumas, au No. 186½, rue Saint-Constant.

SCANDALE.—Les journaux quotidiens de la province publient une triste histoire au sujet d'un ministre protestant qui se serait enfui d'un village où il exerçait le ministère, avec une jeune fille qui faisait partie de la congrégation confiée à ses soins. Il paraît que samedi dernier, profitant de l'absence de sa femme et de ses deux enfants, il partit en voiture avec sa maîtresse pour un village voisin ; il vendit son cheval et sa voiture pour un prix nominal, et prit ensuite le convoi pour les États-Unis.

Le père de la demoiselle en question se mit à leur poursuite et les rejoignit au-delà de la frontière. Mais cette dernière refusa de quitter son séducteur.

On ajoute des détails tellement graves au sujet de la femme de ce ministre, que nous ne voulons pas les publier, même sous l'anonyme, avant de plus amples informations.

Samedi dernier, des ouvriers étaient occupés à démolir, à Hochelaga, la cheminée de l'ancien bureau de poste, lorsqu'ils trouvèrent sous le plancher plus de cent lettres adressées à des résidents du village. Toutes ces lettres étaient ouvertes et portaient le timbre de 1873.

Le maître de poste actuel d'Hochelaga s'est rendu immédiatement à Montréal pour donner un rapport à l'inspecteur.

DISPARITION MYSTÉRIEUSE.—Le monde commercial de Montréal a été mis en émoi, il y a quelques jours, par la rumeur de la disparition de M. John Gilmour, de la maison A. Gilmour et Cie., armateurs et commerçants de bois.

Quelques-uns disaient que la maison avait failli et que M. John Gilmour, le principal associé, s'était suicidé. Il va sans dire que la rumeur d'une faillite était loin d'être plausible, attendu que MM. Gilmour sont considérés comme les princes du commerce de bois dans l'univers et figurent parmi les armateurs les plus riches. Ils ont des comptoirs à Londres, Glasgow, Saint-Jean, Terre-Neuve, Bathurst, Québec, etc. M. John Gilmour a été vu pour la dernière fois dimanche matin, par son neveu Lawrence Hall. Lundi, ses amis commencèrent à avoir des inquiétudes et les communiquèrent à la police. Plusieurs détectives se sont mis à sa recherche à Lachine, Stantead, au Sault-au-Roccollet, et n'ont trouvé aucun indice de son passage.

A l'heure où nous écrivons, il n'y a encore aucune nouvelle de M. Gilmour.

Les agents de la maison Gilmour disent que les rumeurs de sa faillite sont absolument sans fondement.

—Il paraît que la température tout à fait printannière dont nous jouissons n'est pas particulière au Canada par le temps qui court. En France, le printemps s'annonce également d'une façon extraordinairement précoce. Voici ce qu'on lit dans un journal français :

"La végétation dans l'arrondissement de Bazas, dit le *Glaucar*, marche beaucoup trop vite pour la saison ; aussi on voit en pleins champs des choux-fleurs et des fèves garnies de cosses ; les arbres en fleurs. M. Saint-Thare nous a apporté quelques épis de seigle en fleurs ; M. Baillet, des épis de froment en fleurs ; M. Montcart nous a présenté un bouquet de vigne bien gonflé, prêt à donner des feuilles ; d'autres nous ont montré des pois en cosses et des fraises mûres, etc."

Une ancienne prophétie annonce qu'à une certaine époque où l'été commencera dans la saison d'hiver, il y aura des événements extraordinaires et de grands bouleversements dans le monde.

Les apparences (en Europe surtout) ne sont pas sans prêter quelques traits de probabilité à la réalisation de cette prophétie.

BONNE CHASSE.—On écrit de la Route-Elgin, comté de l'Îlet, en date du 20 février 1877 :

"Le 20 février courant, un nommé François Pelletier profita du beau temps qu'il faisait pour aller visiter son lot de terre et voir de quelle valeur était le bois qu'il y avait dessus. Chemin faisant, il remarqua un pin qui mesurait bien quatre pieds de diamètre à la base. Il le frappa ; l'arbre rendit un bruit sourd et rauque.

"Intrigué, il fit une entaille, et tout à coup, qu'aperçut-il ? le nez d'un animal qu'il ne mit pas de temps à reconnaître. C'était une ourse de grande taille et qui avait avec elle trois petits, âgés d'un an à peu près, qui lui grimpaient sur le dos.

"La famille décampa sans se faire prier ; mais M. Pelletier, en voyant ses locataires partir sans payer, a retenu la peau de l'ours et des oursours comme à compte.

"Il a immolé la famille avec une hache."

—Le *Dundee Evening News*, annonçant que lord Lovat a fait présent aux jésuites d'une belle propriété à Dundee, constate avec des exclamations lamentables les progrès du catholicisme dans la protestante Ecosse. L'organe protestant se voile la face en déclarant que les membres de la vieille noblesse écossaise qu'il cite, les Bute, les Lovat, les Fraser, les Stuart, les Argyll, les Athole, les Lothian, les Buecleuch, ont, en abjurant la religion du vertueux Henri VIII, donné un exemple terriblement contagieux.

Enfin, c'est avec un véritable désespoir qu'il apprend qu'une propre princesse d'Angleterre a rendu visite, il y a à peu près deux semaines, au noble marquis de Bute, dans ses domaines d'Ecosse. Le *Weekly Register*, auquel nous devons la révélation du chagrin de la feuille de Dundee, se contente pour toute vengeance de signaler en riant ce morceau d'éloquence désespérée, au bon sens du peuple anglais.

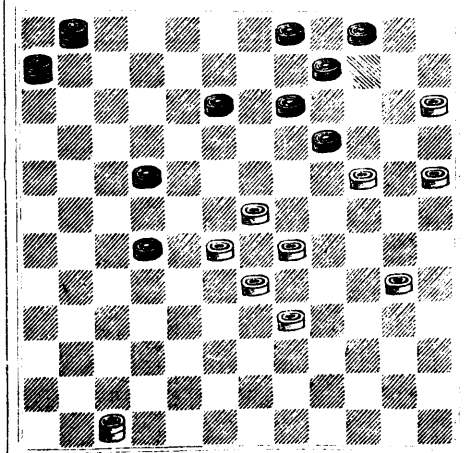
LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de *L'Opinion Publique*, Montréal.

Les solutions doivent être également envoyées à la même adresse.

PROBLÈME No. 64

Par J. Primeau, Montréal
NOIRS



Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 62

Première partie

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Rows 1-12.

Deuxième partie

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Rows 13-24.

Solutions justes du Problème No. 62

Montreal: MM. Ar. Pelletier, C. Labelle, J.-B. Savard, Quebec: N. Langlois, R. Roussel, J. Lemieux et O. Farin, Ho-yoke, Mass.: John Gadbois, Les solutions de MM. J. Primeau et P. Lefebvre ne sont point correctes. Comme nous avons recu, à la dernière heure, des problèmes pour le concours, nous en remettons la solution au prochain numéro.

LES ÉCHECS

Nous sommes heureux de recevoir des problèmes n'ayant pas encore été publiés, ainsi qu'aux solutions à ceux que nous publions. Adresser les communications concernant les Échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 4: M. C. A. Boivin, Saint-Henri: M. F. X. L., Ottawa: M. L. O. P., Saginaw: M. J. E. Martineau, Louis N. Dufresne, J. Al. Hamel, E. A. J. C., Pierre Caillou dit la Roche, Québec: M. B., Saint-Léon: M. J. E. Grignon, E. M., Saint-Jérôme: M. J. E. Giroux, M. Toupin, E. D. Ls, N. Beronnet, J. C. B., L. S. Pellerin, Dr. D., Montréal: M. N. P., Sopol: M. J. A. Cusson, Northampton, Mass.: M. J. A. Hamel, M. D., Malbaie: M. H. E. Poulin, Marieville.

Nous croyons devoir donner, à la demande de plusieurs amateurs qui s'intéressent à nos problèmes, l'explication des caractères employés dans les solutions pour indiquer les coups.

Les lettres sont les initiales des noms de chaque pièce: R., D., T., P., C., P., Roi, Dame, Tour, Fou, Cavalier, Pion; F. R., Fou du Roi, C. D., Cavalier de la Dame, Les lettres désignent dans les pièces, ou la colonne dont la première case est occupée par chacune d'elles quand elles sont toutes rangées en ordre.

Les chiffres désignent le rang horizontal. Avec l'indication du rang et de la colonne toute case est précisée. Exemple: F. R. 5e C. D., le Fou du Roi est joué à la cinquième case du Cavalier de la Dame. Les autres caractères usités ne sont que des abréviations: pr., prend; éch. dév., échec découvert, et qui se dit lorsque, en jouant une pièce, on découvre une autre qui met le roi adverse en échec.

Quand nous aurons ajouté que, suivant d'un coup des blancs ou d'un coup des noirs, les cases sont comptées à partir de l'un ou de l'autre camp, de telle sorte que la troisième case du roi blanc, par exemple, est la même que la sixième du roi noir, tout le monde sera au courant de ce système de notation facile et commode, qui, à cause de son extrême simplicité, est usité aujourd'hui à peu près partout.

M. E. M., Saint-Jérôme.—Vous avez parfaitement droit de faire échec, ou non, en commençant; cela dépend des problèmes et de la position des pièces. Il y a des cas où l'on est obligé de tenir le roi adverse sous le coup de l'échec, afin de l'empêcher de se servir de ses pièces. Voyez, par exemple, la différence qu'il y a dans les problèmes Nos. 2 et 3; dans l'un, l'échec ne se donne qu'en deuxième lieu, et dans l'autre, il est nécessaire même au premier coup.

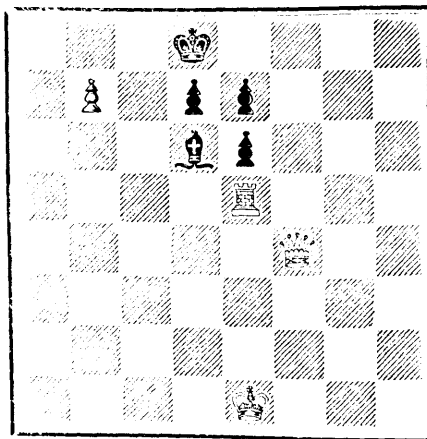
Plusieurs autres correspondants nous ont aussi demandé de publier quelques-unes des parties qui ont été jouées au "Montreal Chess Club" lors de la visite de M. Bird. Nous avions pensé pouvoir continuer la publication de ces parties, mais l'espace que nous avons dans le journal est si restreint, et les parties sont tellement longues, que nous sommes obligés de les laisser de côté.

Nous avons en mains plusieurs problèmes pour publication; les derniers recrus ne paraîtront conséquemment que dans quelques semaines.

PROBLÈME No. 6.

Composé par M. J. A. Lamer, Montréal.

Noirs.



Blancs.

Les blancs jouent et font échec et mat en 2 coups.

DEUXIÈME PARTIE.

Voici une courte mais intéressante partie d'échec qui vient d'être jouée aux États-Unis entre le capitaine Mackenzie et M. Parnell.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Rows 1-17 showing moves like 1 P 4e R, 2 P 4e R, etc.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 4.

Blancs.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Rows 1-3 showing moves like 1 F 6e F, 2 T prend C, 3 T fait échec et mat.

(A)

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Rows 2-3 showing moves like 2 D 8e T R échec, 3 D ou T échec et mat.

Et autres.

—Le papier Rigolot, pour sinapismes, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte.

Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé du Czar de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada.

Vente en gros: A. DELAUF, 223, rue McGill, Montréal.

ON DEMANDE

UN JEUNE HOMME de bonnes manières parlant le Français et l'Anglais, pour solliciter des annonces pour L'OPINION PUBLIQUE. S'adresser au bureau du Journal, No. 5 ou 7, Rue Bleury.

AVIS AU PUBLIC

PERDU

LE

Six NOVEMBRE

UN PAQUET DE

Billets de Banque neufs de \$10

DE LA

BANQUE CONSOLIDÉE DU CANADA

(NON CONTRESIGNÉS)

Datés Montréal, 1er Juillet 1876

La Banque n'a pas encore commencé à émettre des billets neufs.

Les seuls billets en circulation à présent sont les billets de la Banque de la Cité et de la Banque Royale Canadienne.

AVIS est par le présent donné au public que ces billets ne sont d'aucune valeur, et que toute personne qui essaiera de les faire passer comme des billets de banque sera poursuivie.

SEMAINE EXTRAORDINAIRE.

LA MAISON SI POPULAIRE DE

A. PILON & CIE.

Vendra cette semaine toutes les marchandises qui suivent à des prix extrêmement réduits.

Alpacas! Alpacas! Alpacas!

ALPACAS NOIRS très-luisants, 8, 9 et 10 cts. seulement.

ALPACAS NOIRS très-bons, valant 30 cts. pour 15 cts.

ALPACAS N. IRS, qualité extra, 20 cts. seulement.

ALPACAS NOIRS, brillante lère qualité, 25 cts. seulement.

Nos ALPACAS NOIRS ne sont pas surpassés.

Nous gardons le plus gros Stock de MARCHANDISES DE DÉTAIL de toute la Puissance.

PARAMATAS et HENRIETTAS, 30, 35 et 40 cts.

THIBETS FRANÇAIS, 25, 30 et 35 cts.

COROURGS NOIRS, 13, 15, 17 et 20 cts.

MÉRINOS FRANÇAIS NOIRS, 30, 35, 40 et 50 cts.

DRAPS NOIRS CRÉPÉS, 22 et 25 cts. seulement.

CORDÉS NOIRS, 20 et 25 cts. seulement.

MOIRE NOIRE, toute Laine, valant 30 cts. pour 10 cts. seulement.

L'excitation est immense chez A. PILON & Cie., pour les TWEEDS de FANTAISIE, DRAPS NOIRS, COATINGS FRANÇAIS et ARTICLES de FANTAISIE pour Messieurs. En effet, c'est le département le plus complet, le mieux choisi et le mieux tenu de toute la ville.

Nous avons 6 Tailleurs de première classe pour la coupe et la confection des habits. M. W. McBETH, tailleur d'expérience, est à la tête de ce département.

Maintenant nous pouvons nous vanter de pouvoir offrir aux Messieurs de la ville et de la campagne tous les avantages des premiers établissements de tailleurs de Montréal, avec une garantie de 30 à 40 par 100 à meilleur marché sur le prix d'achat.

LISEZ! C'EST INCROYABLE, MAIS BIEN VRAI!

TWEEDS GRIS UNIS, bons, valant 40 cts., pour 20 à 25 cts.

TWEEDS CROISÉS, très-bons, 50 " " 30 à 35 cts.

TWEEDS CARREAUTÉS Anglais, 65 " " 40 cts.

TWEEDS DE FANTAISIE ANGLAIS, valant 75 cts., pour 50 cts.

TWEEDS CANADIENS DE FANTAISIE, valant \$1.00, pour 60 à 65 cts.

Nos TWEEDS nouveaux de 75, 90 cts., \$1.00 et \$1.25 sont ce qu'il y a de plus beau et à meilleur marché que partout ailleurs.

Notre maison a une renommée universelle pour les COTONS et les INDIENNES; car nous les vendons continuellement à meilleur marché que tous les autres marchands.

MODES! MODES!! MODES!!!

2,000 douzaines de beaux CHAPEAUX en FEUTRE, VELOURS et PAILLE, vendus pour 5, 10, 15, 20 et 25 cts.

Chez A. PILON & CIE.

615, RUE STE. CATHERINE, MONTRÉAL.

A l'Enseigne de la Boule Verte.

7-37-52-55

MADAME LEVEQUE,

285, RUE SEATON, MONTRÉAL.

se charge du lavage pour les familles à sa résidence, et promet de donner entière satisfaction. Ses prix sont très-réduits.

AVIS!

Canadian Mechanics' Magazine

AND

PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus Récents et les plus Utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes, sous le titre de:

"Illustrated Family Friend,"

TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AILLÉ, LA GUÏLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

AUSSI

NOUVELLE MUSIQUE CHOISIE,

RECETTES DOMESTIQUES, ETC.

THE CANADIAN MECHANICS' MAGAZINE,

Conjointement avec le

Illustrated Family Friend

ET LE

PATENT OFFICE RECORD,

Contient 16 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

"ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE."

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR,

5 et 7, RUE BLEURY, MONTRÉAL.

F. N. BOXER, Architecte.

Rédacteur.

Histoire du Canada.

ŒUVRES COMPLÈTES DE

J. M. LEMOINE:

QUEBEC, PAST AND PRESENT. Illustré et relié, \$2.

MAPLE LEAVES pour 1863-4-5, 3 vols. Éditions devenues très-rare.

MAPLE LEAVES pour 1873, \$1.

THE TOURIST'S NOTE BOOK.—Seconde Édition, \$0.25.

LES OISEAUX DU CANADA, très-rare, \$5.

ALBUM DU TOURISTE, \$1.

MÉMOIRE DE MONTCAIM VENGÉE.—rare, \$1.

NOTES HISTORIQUES SUR LES RUES DE QUÉBEC, \$0.25.

DAWSON & CIE.,

BASSE-VILLE,

QUÉBEC,

ou DAWSON BROS, MONTRÉAL.

(ÉTABLI EN 1828.)

CHARLES GARTH & Cie

536 à 542, RUE CRAIG

Fabricants et Importateurs de

Fournitures pour Plombiers

POSEURS DE TUYAUX POUR LE GAZ ET LA VAPEUR

FONDEURS en CUIVRE, CHAUDRONNIERS

INGÉNIEURS, &c.

Appareils à la Vapeur et à l'Eau Chaude

ou

CHAUFFER LES BATISSES.

A. CHARBONNEAU

Entrepreneur Menuisier

No. 10, RUE LLE EVANS

ENTRE LES

Rues St. Urbain & St. Charles Borromée

MONTRÉAL.

Toute espèce de Menuiserie de Maison faite promptement et à Prix Réduits. 8-2-52-85

SIROP EXPECTORANT du DR. CODERRE

Pour la TOUX, le RHUME, les AFFECTIONS des BRONCHES, etc., etc.

Sirop du Dr. CODERRE pour les Maladies des Enfants, telles que la Diarrhée, Dysentérie, Dentition douloureuse, etc.

Élixir Tonique du Dr. Coderre, pour les maladies Nerveuses, Débilité et les maladies de la peau et du sang.

Tous ces remèdes si efficaces sont préparés sous la direction du Dr. J. EMERY CODERRE, qui pratique depuis plus de 30 ans, et leur usage est recommandé par les Professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal. En vente chez les principaux pharmaciens. 7-15-52-2

MAGASINS A LOUER.

DEUX MAGNIFIQUES MAGASINS,

No. 9 ET No. 11, RUE BLEURY,

A LOUER.

Ces deux Magasins sont chauffés par la vapeur, et l'un est pourvu de tablettes, tiroirs, etc., convenables pour un Magasin de tailleur ou de modiste.

AUSSI:

DEUX BONNES GRANDES CHAMBRES,

à l'angle des rues Craig et Bleury, pouvant servir pour Bureaux ou pour une Manufacture légère.

Possession immédiate.

S'adresser à

G. B. BURLAND.

APPROVED BY THE MEDICAL FACULTY

Advertisement for Devins' Worm Pastilles, featuring a globe logo and text: 'The most effectual Remedy for Worms in Children or Adults. Le meilleur remède contre les vers chez les enfants ou adults. PASTILLES DE DEVINS CONTRE LES VERS. APPROUVÉES PAR LA FACULTÉ MÉDICALE'

On enverra une boîte par la maille à aucune adresse dans le Canada, en recevant 25 cents. DEVINS & BOLTON, Pharmaciens, Montréal

La Santé est une Bénédiction Couronnée de la Vie.



Remèdes Modeles Anglais DE WINGATE.

Ces précieux remèdes qui ont subi toutes les épreuves, sont les meilleurs que l'expérience et des recherches soignées ont produits pour la guérison des différentes maladies pour lesquelles ils sont spécialement désignés. Ils sont préparés d'après les recettes du célèbre Dr. Wingate, de Londres, Angleterre, et nulle autre que les plus purs ingrédients entrent dans leur composition. Ils sont purs en qualité, prompt en action, efficace en usage, et employés avec succès par les plus éminents Médecins et Chirurgiens, dans les Hôpitaux et la pratique privée, dans toutes les parties du monde.

Epurateur du Sang, de Wingate.—Le remède le plus efficace connu, pour la guérison de Scrofule, Erysipèle, Feu Volage, Maladies de la Peau, et toutes les Impuretés du Sang, Maladies Chroniques, et Désordres du Foie. Un parfait Rénovateur et Vigorateur du système. Mis en grandes bouteilles. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Preservatif de Wingate pour Enfants.—Le plus sûr et le meilleur remède pour la Dentition des Enfants, Diarrhée, Dysenterie, Coliques, et toutes les différentes maladies de l'Enfance. Il apaise les douleurs, et calme les souffrances de l'enfant, et produit un sommeil tranquille. En usage dans toute l'Europe depuis près de 80 ans. PRIX, 25 CTS. PAR BOUTEILLE.

Pilules Cathartiques de Wingate.—Pour toutes les maladies de l'Estomac, du Foie et des Intestins. Elles sont douces, certaines et promptes dans leur opération; elles nettoient entièrement le canal alimentaire, régularisent les sécrétions, et arrêtent court les progrès de la maladie. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Pilules Nervo-Toniques de Wingate.—Employées avec un succès remarquable pour la Névralgie, Epilepsie, Choléra, Paralyse, Adoucissement du Cerveau, Perte de Mémoire, Dérangements Mental, Faiblesse, et toutes les affections nerveuses. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Tablettes Dyspeptiques de Wingate.—Pour la guérison de la Dyspepsie, Indigestion, Flatuosité, Irritabilité de l'Estomac, Perte d'Appétit, et Débilité des Organes Digestifs. Un aide puissant à la Digestion, et beaucoup plus efficace que les autres remèdes ordinaires. PRIX, 50 CTS. PAR BOITE.

Trochisques Pulmoniques de Wingate.—Un excellent remède pour la Toux, Rhumes, Enrouement, Bronchites, Asthme, et les irritations de la Gorge et des Poux. Les Orateurs et les Chantres publics les trouveront très efficace en donnant du pouvoir et de la clarté à la voix. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Pastilles de Wingate contre les Vers.—Un remède sûr, plaisant et efficace pour les Vers, administrés doucement, elles n'injurient pas l'enfant le plus délicat, et sont suffisamment laxatives pour enlever toutes les sécrétions malsaines, et régulariser l'action des Intestins. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Soulage-Douleur de Stanton.—La meilleure Médecine de Famille pour l'usage interne et externe. Il guérit les Crampes et les Douleurs dans l'Estomac, le Dos, les Côtés, et les membres. Il guérit les Rhumes Soudains, Mal de Gorge, Érysipèles, Brûlures, Rhumatisme, Névralgie, et toutes les douleurs et souffrances. PRIX, 25 CTS. PAR BOUTEILLE.

Rénovateur des Montagnes Vertes, de Smith.—Nous avons seuls le contrôle dans la Puissance du Canada, pour la vente de ce remède bien connu, lequel, comme Correcteur du Foie, et spécifique pour les désordres bilieux, et les maladies du Foie, est sans égal. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Les Remèdes ci-dessus sont vendus par tous les Droguistes et Marchands de Médecines. Des Circulaires de description sont fournies sur demande, et des paquets simples sont envoyés, gratuitement, sur réception du prix.

PRÉPARÉS SEULEMENT PAR

LA COMPAGNIE DE PRODUITS CHIMIQUES DE WINGATE,

(LIMITÉE.)

MONTRÉAL.

7-15-52-15

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS